

**Programme
d'immersion
française**

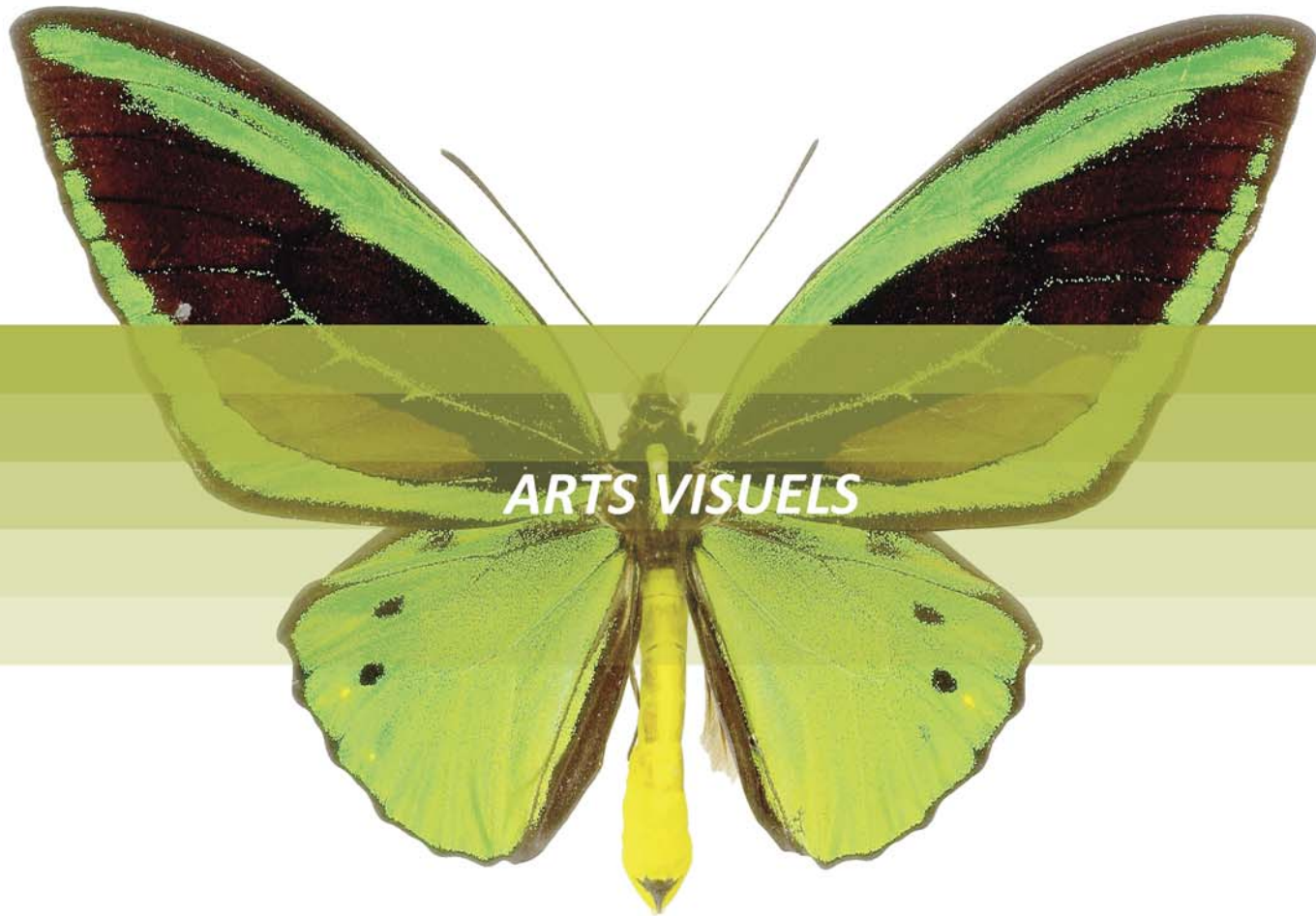


**Arts visuels
Maternelle à 8^e année**

*Cadre manitobain
des résultats d'apprentissage*

Maternelle à 8^e année

CADRE MANITOBAIN DES RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE



ARTS VISUELS

Données de catalogage avant publication — Éducation Manitoba

Arts visuels, maternelle à 8^e année : Cadre manitobain des résultats d'apprentissage, français langue seconde-immersion

ISBN : 978-0-7711-4587-2

1. Art — Étude et enseignement (Primaire) — Manitoba.

2. Art — Étude et enseignement (École moyenne) — Manitoba.

I. Manitoba. Éducation Manitoba.
372.5097127

Tous droits réservés © 2011, le gouvernement du Manitoba représenté par la ministre de l'Éducation.

Éducation Manitoba
Division du Bureau de l'éducation française
Winnipeg (Manitoba) Canada

Tous les efforts ont été faits pour mentionner les sources aux lecteurs et pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur*. Si, dans certains cas, des omissions ou des erreurs se sont produites, prière d'en aviser Éducation Manitoba pour qu'elles soient rectifiées dans une édition future. Nous remercions sincèrement les auteurs, les artistes et les éditeurs de nous avoir autorisés à adapter ou à reproduire leurs originaux.

Les illustrations ou photographies dans ce document sont protégées par la *Loi sur le droit d'auteur* et ne doivent pas être extraites ou reproduites pour aucune raison autre que pour les intentions pédagogiques explicitées dans ce document.

Nous invitons le personnel de l'école de partager ce document avec les parents, les tuteurs et les collectivités, selon le besoin.

Tout site Web mentionné dans ce document peut faire l'objet de changement sans préavis. Les enseignants devraient vérifier et évaluer les sites Web et les ressources en ligne avant de les recommander aux élèves.

Vous pouvez commander des exemplaires imprimés de ce document (numéro d'article 93629) du Centre des manuels scolaires du Manitoba au : www.mtbb.mb.ca.

La version électronique de ce document est affichée sur le site Web du ministère de l'Éducation du Manitoba au : <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/arts/imprimable.html>.

Les sites Web peuvent faire l'objet de changement sans préavis.

This document is available in English.

Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes.

Un document pour le Programme français est également disponible.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	v
---------------	---

Introduction	1
--------------	---

Cadre des résultats d'apprentissage	9
-------------------------------------	---

Le jeune artiste	12
------------------	----

Les volets d'apprentissage essentiels	14
Langage des arts visuels et outils	15
Expression créative en arts visuels	23
Comprendre l'art en contexte	31
Appréciation de l'expérience artistique	39

Appendices	49
------------	----

Glossaire	57
-----------	----

Bibliographie	65
---------------	----

REMERCIEMENTS

La Division du Bureau de l'éducation française d'Éducation Manitoba exprime ses sincères remerciements à toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration et à la mise au point des cadres des résultats d'apprentissage en arts dramatiques, en arts visuels, en danse et en musique.

La Division du Bureau de l'éducation française et la Division des programmes scolaires remercient sincèrement Anne Hill et le ministère de l'Éducation en Colombie-Britannique pour le partage de leurs programmes d'études ébauchés en éducation artistique de 2005.

Rédacteurs et rédactrices

Carole Carlson	Éditrice de texte	
Liz Coffman	Chargée de cours	Université du Manitoba
Carole Freynet-Gagné	Travailleuse autonome	
Karen Geist-MacNeill	Conseillère divisionnaire	Division scolaire Louis-Riel
Bill Kristjanson	Conseiller divisionnaire et enseignant	Division scolaire Pembina Trails
Lidi Kuiper	Travailleuse autonome	
Natalie Labossière	Travailleuse autonome	
Francine Morin, Ph. D.	Professeure, chef de département (Curriculum, Teaching and Learning)	Université du Manitoba
Beryl Peters	Chargée de cours	Université du Manitoba
Sonja Wiens	École Constable Edward-Finney School	Division scolaire de Seven Oaks

Arts dramatiques

Jim Alexander	École Charleswood School	Division scolaire Pembina Trails
Richard Bazin	École Pointe-des-Chênes	Division scolaire franco-manitobaine
Joy Beauchamp	St. Mary's Academy	École indépendante
Ed Braun	Helen Betty Osborne Ininiw Education Resource Centre	Division scolaire Frontier
Barbara Grexton	Grandview School	Division scolaire Mountain View
Geraldine Krone	Meadows West School	Division scolaire de Winnipeg
Jock Martin	St. John's Ravenscourt School	École indépendante
Victoria McMahon	Conseillère divisionnaire	Division scolaire de St. James-Assiniboia
Tania Murray	Portage Collegiate Institute	Division scolaire de Portage-la-Prairie
Barbara Powell	Sansome School	Division scolaire de St. James-Assiniboia
Kerrie Reid	École River Heights	Division scolaire de Winnipeg
Barbara Warrack	Arthur E. Wright Community School	Division scolaire de Seven Oaks

Arts visuels

Andrea Bell Stuart	École Constable Edward-Finney School	Division scolaire de Seven Oaks
Rhian Brynjolson	Wellington School	Division scolaire de Winnipeg
Amy Buehler	Harrison Middle School	Division scolaire de Brandon
Rebecca Chartrand	Conseillère	Manitoba Teachers' Society
Lana Clouston	Isaac Beaulieu Memorial	Sandy Bay First Nation
Isabel Jones	Montrose School	Division scolaire de Winnipeg
Nancy Kovachik	École Powerview	Division scolaire Sunrise
Pegi McGillivray	Margaret Barbour Collegiate Institute	Division scolaire de Kelsey
Ingrid McMillan	Henry G. Izatt Middle School	Division scolaire Pembina Trails
Will Noseworthy	Elkhorn School	Division scolaire Fort-la-Bosse
Lisa Piatkowski	École Henri-Bergeron	Division scolaire Louis-Riel
Lisa Sheridan	St. John's High	Division scolaire de Winnipeg
Lisa Wastesicoot	Chief Sam Cook Mahmuwee Education Centre	Tataskweyak Education Authority
Cheryl Zubrack	Conseillère divisionnaire	Division scolaire de Winnipeg

Danse

Leah Braemer	Brock-Corydon School	Division scolaire de Winnipeg
Alana Chernecki	Strathcona School	Division scolaire de Winnipeg
Mary-Lynn Berti	Margaret Park School	Division scolaire de Seven Oaks
Carol Hoydalo	École Riverview	Division scolaire de Winnipeg
Jennifer Metelski	Westwood Collegiate	Division scolaire de St. James-Assiniboia
Mary Page	Transcona Collegiate	Division scolaire River East Transcona
Kimberly Rampersad	Grant Park High	Division scolaire de Winnipeg
Dianne Sjoberg	River West Park School	Division scolaire Pembina Trails
Lauren Stearns	Strathcona School	Division scolaire de Winnipeg

Musique

Cindee Broeska	Carman Elementary	Division scolaire Prairie Rose
Danny Carroll	General Byng School	Division scolaire Pembina Trails
Heather Clyde	École Morden Middle School	Division scolaire Western
Lucille Fournier	École Saint-Avila	Division scolaire Pembina Trails
Peter Frigo	Burntwood Elementary	District scolaire de Mystery Lake

Brady Gill	Munroe Junior High School	Division scolaire River East Transcona
Monique Guénette	École/Collège Régional Gabrielle-Roy	Division scolaire franco-manitobaine
James Hickerson	Niakwa Place School et Nelson McIntyre Collegiate	Division scolaire Louis-Riel
Roger Mantie	Springfield Collegiate	Division scolaire Sunrise
Eric Marshall	Conseiller divisionnaire	Division scolaire de St. James-Assiniboia
Guy Michaud	Collège Louis-Riel et École Christine-Lespérance	Division scolaire franco-manitobaine
Kristen Myers	Arthur A. Leach Junior High	Division scolaire Pembina Trails
D.J. Oakes-Munro	H.C. Avery Middle School et Elwick Community School	Division scolaire Seven Oaks
Tricia Penner	Conseillère divisionnaire	Division scolaire de Winnipeg
Annelie Peters	Inkster School	Division scolaire de Winnipeg
Karen Tole-Henderson	Hastings School	Division scolaire Louis-Riel
Ruth Wiwchar	Conseillère divisionnaire	Division scolaire Pembina Trails

**Éducation Manitoba
Personnel des divisions du Bureau
de l'éducation française et des
programmes scolaires**

Jean-Vianney Auclair	Sous-ministre adjoint	Division du Bureau de l'éducation française
Louise Boissonneault	Coordonnatrice	Section des services de production de documents Direction des ressources éducatives Division des programmes scolaires
Lee-Ila Bothe	Coordonnatrice	Section des services de production de documents Direction des ressources éducatives Division des programmes scolaires
Jacques Dorge	Directeur	Direction du développement et de l'implantation des programmes Division du Bureau de l'éducation française
Darryl Gervais	Directeur	Direction de l'enseignement, des programmes et de l'évaluation Division des programmes scolaires
Susan Letkemann	Éditrice de textes	Section des services de production de documents Direction des ressources éducatives
Carole Bilyk	Coordonnatrice par intérim	Direction de l'enseignement, des programmes et de l'évaluation Division des programmes scolaires
Joe Halas	Co chef du projet/conseiller	Direction de l'enseignement, des programmes et de l'évaluation Division des programmes scolaires

Leanna Loewen	Co chef du projet/conseillère	Direction du développement et de l'implantation des programmes Division du Bureau de l'éducation française
Linda Mlodzinski	Gérante et conseillère pédagogique	Direction de l'enseignement, des programmes et de l'évaluation Division des programmes scolaires
Nathalie Montambeault	Opératrice en éditique	Direction du développement et de l'implantation des programmes Division du Bureau de l'éducation française
Aileen Najduch	Sous-ministre adjointe	Division des programmes scolaires
Beryl Peters	Conseillère	Direction de l'enseignement, des programmes et de l'évaluation Division des programmes scolaires

INTRODUCTION



OBJET DU PRÉSENT DOCUMENT

Le présent document intitulé *Arts visuels, maternelle à 8^e année : Cadre manitobain des résultats d'apprentissage, français langue seconde - immersion*, a une double fonction :

- présenter les fondements philosophiques et pédagogiques pour l'apprentissage des arts visuels dans les écoles offrant le Programme français langue seconde – immersion;
- présenter les résultats d'apprentissage, généraux et spécifiques, qui en découlent pour l'apprentissage des arts visuels dans les écoles offrant le Programme français langue seconde – immersion.

Ce cadre manitobain des arts visuels en FL2 fait valoir le rôle du programme d'immersion française et les fonctions de la langue française dans l'apprentissage des arts visuels par les élèves. Une pédagogie qui est à la fois flexible et stratégique favorisera la réalisation des diverses visées des arts visuels dans le cadre du Programme d'immersion française.

RÔLE DU PROGRAMME D'IMMERSION FRANÇAISE

Comme le stipule la *Politique curriculaire pour le Programme d'immersion française*, promulguée en 1996 par Éducation et Formation professionnelle Manitoba, « [d]ans un Programme d'immersion française, la totalité ou la majeure partie des cours, à l'exception du cours *English LA-Immersion*, sont dispensés en français, par des enseignants ayant une maîtrise de cette langue, aux élèves qui ne connaissent pas ou très peu la langue française au moment de leur entrée au Programme. L'approche immersive permet un apprentissage actif et pratique du français par l'entremise de l'apprentissage des disciplines scolaires.

Le Programme d'immersion française offre également un milieu scolaire privilégié permettant à l'élève de vivre en français, le français étant la langue d'administration et de communication à l'intérieur du Programme.

[...]

L'approche immersive vise, outre la maîtrise de la langue anglaise, le développement des compétences langagières dans la langue française : les élèves pourront ainsi communiquer dans ces deux langues tant au plan personnel que professionnel (Association canadienne des professeurs d'immersion, 1994). De plus, l'approche immersive favorise une ouverture sur la francophonie et sa diversité culturelle.

Au Manitoba, le Programme d'immersion française est reconnu Programme officiel, depuis 1995, par le ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle. » (Éducation et Formation professionnelle Manitoba, 1999, p. 3)

Le programme d'immersion française, dans lequel le français a statut de langue seconde, fait appel à des approches pédagogiques particulières pour mieux répondre aux besoins des élèves. Les didactiques suivantes orientent ces approches pédagogiques en langue seconde :

- l'intégration des diverses matières scolaires afin de favoriser des contextes signifiants pour l'apprentissage du français;
- l'acquisition d'un vocabulaire usuel et notionnel dans des contextes d'apprentissage signifiants;
- un climat propice à la communication orale et écrite des élèves en salle de classe;
- l'adaptation et la contextualisation des ressources pédagogiques au besoin;
- la mise en place d'un environnement linguistique, riche, composé de situations de communication signifiantes et centrées sur une variété de tâches authentiques;
- la valorisation de l'apprentissage en français, et plus fondamentalement, l'appréciation de la langue française et des cultures francophones.

FONCTIONS DE LA LANGUE EN IMMERSION FRANÇAISE

En immersion française, le français présente quatre fonctions essentielles :

- instrument de communication : l'élève utilise la langue française pour recevoir et transmettre des messages, pour partager ses opinions, ses sentiments, ses émotions, ses expériences, à l'oral et à l'écrit;
- outil de structuration de la pensée : l'élève utilise la langue française pour explorer, nommer, se représenter la réalité qui l'entoure, et, ainsi, s'approprier cette réalité;
- outil d'apprentissage : l'élève utilise la langue française pour donner du sens à ses apprentissages, pour se construire des savoirs, pour réfléchir à ses apprentissages, pour élargir et affiner sa compréhension de la réalité qui l'entoure, et pour améliorer sa pratique de la langue elle-même;
- vecteur de croissance personnelle, intellectuelle et sociale ainsi que d'appréciation des cultures francophones : l'élève utilise la langue française pour vivre des expériences qui lui permettent de développer son ouverture à la francophonie et à la diversité culturelle qui lui est associée.

L'acquisition d'une deuxième, voire d'une troisième ou d'une quatrième langue, est vue comme une plus-value à la fois linguistique, personnelle et sociale.

« Il est très difficile de séparer, dans l'acquisition d'une langue, la dimension langagière de son volet culturel. L'élève en immersion est ainsi sensibilisé à la vie culturelle francophone, d'ici et d'ailleurs, ainsi qu'aux pratiques culturelles en usage dans la francophonie. »

L'acquisition d'une deuxième, voire d'une troisième ou d'une quatrième langue, est vue comme une plus-value à la fois linguistique, personnelle et sociale. Il faut donc s'assurer de dépasser l'apprentissage strictement instrumental de ces langues pour concevoir l'acquisition d'une autre langue comme un élargissement d'horizons culturels, comme un enrichissement personnel, comme une ouverture sur l'autre ». (Éducation et Formation professionnelle, 1999, p. 7)

Le milieu d'apprentissage offert aux élèves devrait respecter leur vécu, nourrir leur découverte de la langue française et des cultures francophones, et encourager tous leurs modes de pensée, quels qu'ils soient.

Une pédagogie qui valorise les quatre fonctions de la langue dans l'apprentissage des arts visuels permet aux élèves d'acquérir des compétences langagières et disciplinaires, de s'approprier les nuances propres à la langue seconde, d'être métacognitifs dans la langue seconde et de s'épanouir en français.

PRINCIPES DE L'APPRENTISSAGE DES ARTS EN IMMERSION FRANÇAISE

Outre les fondements de l'apprentissage d'éducation artistique qui s'appliquent à tout élève de tout programme, ce document cadre sur les arts visuels FL2 (M à 8) fait état de dix principes qui sous-tendent l'apprentissage spécifique de l'éducation artistique dans le contexte de l'immersion française au Manitoba. Ces dix principes constituent des « filtres » permettant de mieux concevoir des situations d'apprentissage, des interventions pédagogiques et des ressources appropriées.

En immersion française, l'apprentissage des arts en français sera mieux réussi lorsque :

1. la langue est considérée comme outil de communication, de réflexion, d'apprentissage et d'épanouissement personnel;
2. les élèves ont de nombreuses occasions de s'exprimer en français et particulièrement d'interagir entre eux pour « vivre les arts en français »;
3. les élèves sont exposés à d'excellents modèles en arts, langagiers et culturels;
4. les élèves vivent une gamme d'expériences artistiques;
5. les élèves sont exposés à une variété de disciplines artistiques (tels que les arts dramatiques, la danse, les arts visuels, la musique, les arts littéraires, les formes multimédias etc., ...);
6. les élèves donnent du sens et réfléchissent à leurs apprentissages artistiques en valorisant le processus ainsi que le produit;
7. les apprentissages en arts se déroulent dans un climat de confiance qui permet aux élèves de faire des choix, de créer et de s'exprimer librement, tout en encourageant la prise de risque;
8. les situations d'apprentissage sont signifiantes, pertinentes et authentiques et qu'elles donnent place à l'exploration, à la création, à l'utilisation de matériaux divers, à la résolution de problèmes et à l'appréciation;
9. les situations d'apprentissage tiennent compte de la zone proximale d'apprentissage (besoins et capacités des élèves, défis proposés, moyens pédagogiques mis en place pour favoriser le cheminement des élèves), des connaissances antérieures et des intérêts des élèves;
10. les situations d'apprentissage respectent la diversité des façons d'apprendre;
11. les modalités d'évaluation s'intègrent et contribuent à l'apprentissage – elles viennent en aide à l'apprentissage, et elles invitent à la réflexion sur l'apprentissage.



Nature de la discipline – les arts visuels

L'art nous entoure. Le travail des artistes, des artisans et des concepteurs influe sur notre expérience quotidienne et aide à définir et à exprimer notre identité individuelle et collective; il sert à la fois de moule, de critique et de reflet de notre société et de nos valeurs culturelles.

Les arts visuels matérialisent et expriment des idées. L'art agit comme une forme de langage, un outil de communication dans des contextes culturels, sociétaux, historiques et même préhistoriques faisant le pont entre ces multiples contextes. L'art nous aide à apprécier les autres et à entrer en relations avec eux, qu'ils soient nos contemporains ou qu'ils aient vécu à d'autres époques; il nous aide également à comprendre et à célébrer nos caractéristiques distinctives.

Raison d'être

Les expériences de création et d'interaction avec les œuvres d'art visuel et le design sont particulièrement vitales pour les jeunes. Ces expériences enseignent aux élèves à observer leur environnement visuel et à y réfléchir, à faire appel à leur imagination, à explorer des idées et des sentiments, et à développer leur compréhension de leur identité personnelle, culturelle et sociale. Grâce aux expériences en arts visuels, les élèves découvrent tout un monde de lieux, d'idées et de personnages réels et imaginaires. L'art fournit aux élèves un environnement créatif, intellectuel et sensoriel qui émerveille et surprend, un lieu pour apprendre et grandir.

L'apprentissage en arts visuels favorise l'ouverture aux points de vue divergents et la réflexion dans le dialogue, et encourage la compréhension et l'expression des sentiments en utilisant le corps, l'esprit et les sens. Les arts visuels offrent des possibilités d'apprentissage créatives, exploratoires, actives et personnalisées qui stimulent l'engagement et la motivation des apprenants tant sur le plan émotionnel et physique que cognitif.

Une éducation de qualité et soutenue en arts visuels vise à développer la dimension artistique chez tous les élèves; elle les aide à devenir des adultes possédant des connaissances en arts visuels, capables de reconnaître et d'apprécier les œuvres d'art, et aussi de réfléchir et de participer pleinement à la culture visuelle en constante évolution qui les entoure et exerce une influence dans leur vie.

L'apprentissage en arts visuels

Le processus d'apprentissage

L'apprentissage est un processus actif, concret et social qui vise la construction de sens. L'apprentissage prend forme par l'interaction dynamique entre les connaissances antérieures des élèves et les nouvelles expériences. Les élèves construisent leur propre compréhension par divers moyens en fonction de leurs intérêts, de leur expérience, de leur style d'apprentissage et de facteurs personnels, sociaux et culturels. Ils sont motivés à participer pleinement à l'apprentissage quand cet apprentissage a une signification personnelle et pertinente, et quand ils peuvent réfléchir à leur propre cheminement et choisir l'orientation qu'ils veulent lui donner.

Orientation de l'enseignement

La planification de l'enseignement devrait tenir compte des principes de l'apprentissage des arts en immersion française (p. 4) et des considérations suivantes :

L'apprentissage en arts visuels atteint son plein potentiel lorsque :

- les arts visuels sont perçus comme une forme de littératie – une approche active, participative et concrète qui vise à construire et à véhiculer un sens;
 - la communauté apprenante favorise l'inclusion de tous les apprenants et la diversité des valeurs;
 - les élèves participent au processus d'apprentissage dans un esprit de collaboration et de coopération;
 - les élèves sont encouragés à s'exprimer, ont la possibilité d'explorer leurs propres idées, de prendre leurs propres décisions et d'établir l'orientation de leur apprentissage;
 - l'environnement d'apprentissage offre un large éventail de formes d'art, d'expériences et d'approches de création artistique;
- les expériences d'apprentissage prennent la forme de conversations, de questionnement, de dialogues, de réflexions, d'analyses, d'interprétation et de recherches selon de multiples perspectives;
 - les expériences d'apprentissage sont intéressantes et conçues de façon à motiver véritablement les élèves et à obtenir leur pleine participation;
 - l'apprentissage offre aux élèves des possibilités de choisir, d'exprimer leur créativité et leur imagination, de prendre des risques, de faire preuve de souplesse d'esprit, de s'accommoder de l'ambiguïté et d'innover;
 - les expériences d'apprentissage présentent un lien dynamique avec des communautés artistiques et culturelles élargies, aussi bien locales que d'ailleurs dans le monde;
 - l'évaluation en tant qu'apprentissage et au service de l'apprentissage est un élément central de tous les processus d'éducation en arts visuels, permettant aux apprenants et aux enseignants d'observer, de donner et de recevoir une rétroaction, de réviser et de peaufiner leur approche, de planifier, d'encourager l'évolution en art et d'atteindre leur plein potentiel artistique.

Lignes directrices de mise en œuvre

L'éducation artistique est obligatoire pour les élèves de la 1^{re} à la 8^e année. La proportion minimale du temps d'enseignement recommandée pour l'éducation artistique est la suivante :

1^{re} à 6^e année 10 % du temps d'enseignement

7^e et 8^e années 8 % du temps d'enseignement

Le Manitoba offre quatre différents cadres de résultats d'apprentissage en éducation artistique : danse, arts dramatiques, musique et arts visuels. Ces quatre cadres fournissent des ressources favorisant un apprentissage stimulant, complet et diversifié, ainsi que des moyens de communication variés grâce à la littérature unique que comporte chacune des disciplines artistiques, soit la danse, les arts dramatiques, la musique et les arts visuels. Chaque cadre a été élaboré de façon à comprendre une variété de sous disciplines reconnues pour chaque discipline dans le contexte de la maternelle à la 8^e année. À titre d'exemple, le cadre de musique a été mis au point de façon à comprendre le cours de musique général, l'harmonie, le chant chorale, la guitare, le jazz, les cordes, le violon, etc.

Les écoles peuvent choisir le nombre et la combinaison de disciplines artistiques qui conviennent à leur contexte, aux ressources disponibles et aux besoins locaux. Le nombre de disciplines artistiques offertes dans une école dépend des ressources disponibles, du temps d'enseignement alloué, du personnel en place et du modèle de mise en œuvre utilisé pour les programmes d'études en arts à l'école. Tous les éducateurs sont encouragés à intégrer des résultats d'apprentissage en éducation artistique qui sont pertinents et appropriés dans les diverses matières scolaires; cependant, la mise en œuvre des cadres de résultats d'apprentissage pour chaque discipline artistique ne sera considérée comme étant complétée que si **les quatre volets d'apprentissage essentiels pour la discipline choisie** sont explorés de façon approfondie et interdépendante.

La mise en œuvre complète d'une ou plusieurs disciplines artistiques sera réalisée par divers moyens, en suivant des modèles autonomes ou intégrés.

Dans un **modèle autonome**, les éducateurs enseignent une des quatre disciplines artistiques ou plus d'une discipline artistique comme étant une discipline indépendante, chacune comprenant un ensemble de connaissances et d'habiletés distinctes. Comme chaque discipline artistique propose des moyens distincts d'apprendre, chacune d'elles apporte une contribution importante et unique à l'apprentissage et au développement des élèves. L'apprentissage est réalisé par une variété de méthodes et de moyens inhérents à chaque discipline particulière.

Dans un modèle intégré, les éducateurs enseignent les disciplines artistiques en combinaison les unes avec les autres et/ou avec d'autres matières scolaires. En faisant le lien entre le contenu des programmes d'études en arts et les autres apprentissages scolaires, on s'assure que les arts ne deviennent pas des disciplines séparées des autres programmes d'études. Les arts enrichissent les autres matières et s'enrichissent mutuellement en utilisant des perspectives nouvelles et plus approfondies qui s'acquièrent grâce à

l'intégration des matières. Lorsque l'intégration se produit réellement, les enseignants se concentrent sur la réalisation des résultats d'apprentissage de chaque matière. L'apprentissage est interdépendant, dans la mesure où aucune matière n'est utilisée uniquement pour appuyer l'apprentissage des autres disciplines. L'enseignement intégré renforce les liens importants entre les disciplines et au sein de chacune d'entre elles.

Pour un enseignement efficace de l'une ou l'autre des quatre disciplines, l'enseignant doit posséder les connaissances et les habiletés appropriées, qu'il peut acquérir de diverses façons, notamment par des cours spécialisés, des programmes de formation préalable et continue des enseignants et d'autres occasions de perfectionnement professionnel.

Arts visuels – M à 8
Cadre des résultats d'apprentissage



Le programme d'études « papillon » en arts visuels

Le cadre du programme d'études en arts visuels du Manitoba est représenté graphiquement et métaphoriquement par l'image d'un papillon.

En tant qu'organisateur graphique, l'image du papillon forme une sorte de diagramme comprenant cinq parties distinctes et interdépendantes : les quatre ailes qui sont reliées chacune à la cinquième partie, le corps principal au centre. Chacune des ailes représente l'un des quatre « volets d'apprentissage essentiels » dans lequel les résultats d'apprentissage du programme d'études en arts visuels ont été classés. La partie centrale ou le « corps » du papillon, la partie à laquelle toutes les ailes sont reliées, représente l'élève en tant qu'artiste en herbe.

Le diagramme du papillon s'inspire d'un principe qui fait partie intégrante de ce cadre de résultats d'apprentissage : celui selon lequel le développement de l'élève en tant qu'artiste et que personne possédant des connaissances artistiques peut se réaliser grâce à des expériences d'apprentissage où l'on a su doser les expériences de création continues avec les connaissances techniques et le développement des compétences, l'acquisition et l'approfondissement des concepts culturels et historiques liés à l'art et à la vie, et des occasions régulières d'exercer une réflexion critique axée sur l'art et sur son propre apprentissage.

Le papillon sert également de métaphore à l'art et à l'éducation artistique, faisant référence à la transformation, à l'accomplissement personnel, à la beauté esthétique et à la résilience. L'image du papillon peut stimuler bien d'autres associations intéressantes chez ceux qui liront ce document; cette source de réflexion s'inscrit parfaitement dans un cadre qui vise à devenir la plateforme d'un apprentissage créatif et personnalisé.

les arts visuels M à 8

VOLETS D'APPRENTISSAGE ESSENTIELS

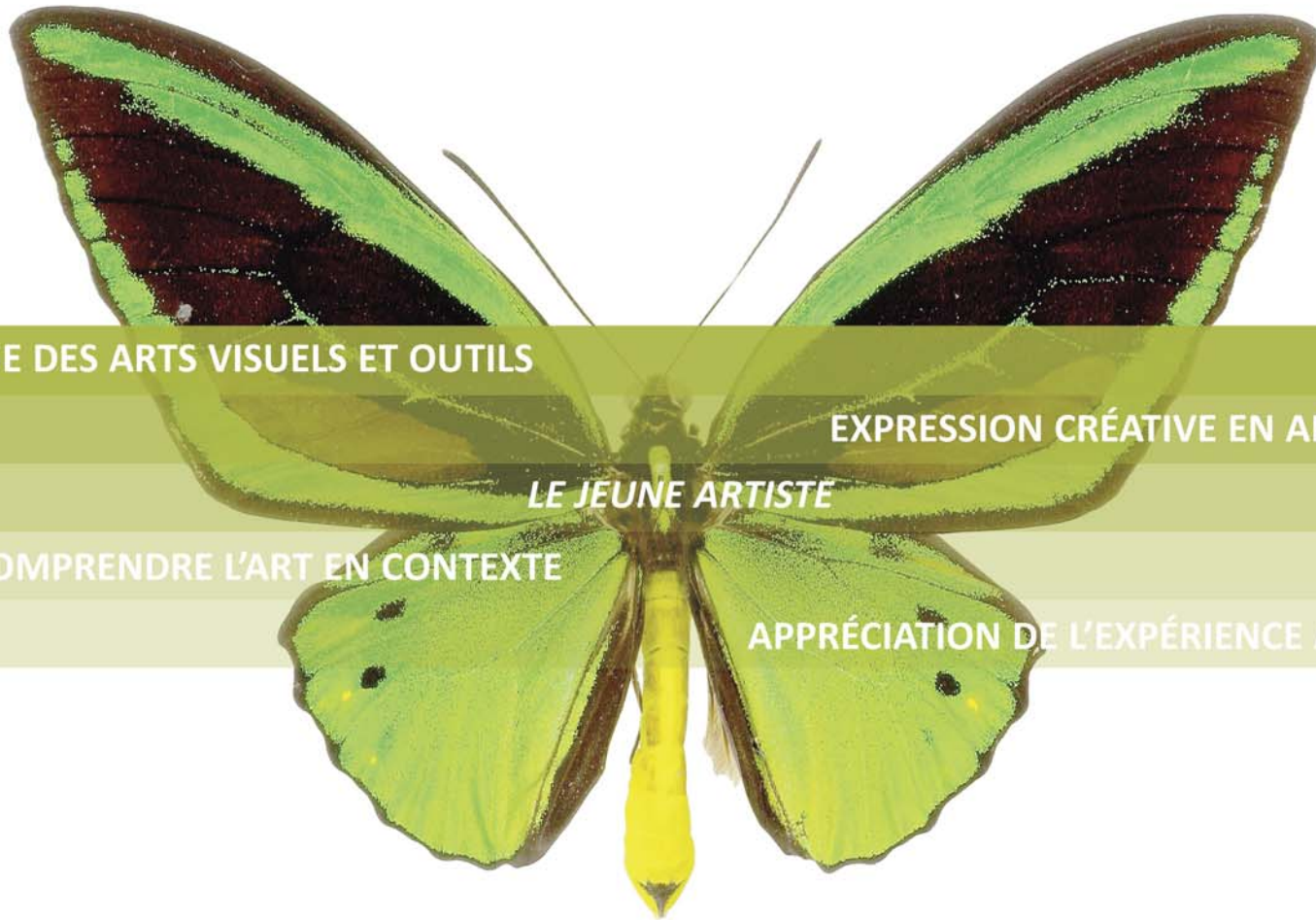
LANGAGE DES ARTS VISUELS ET OUTILS

EXPRESSION CRÉATIVE EN ARTS VISUELS

LE JEUNE ARTISTE

COMPRENDRE L'ART EN CONTEXTE

APPRÉCIATION DE L'EXPÉRIENCE ARTISTIQUE



Le jeune artiste



Le centre du papillon des arts visuels

Les mots « jeune artiste » apparaissent au centre du papillon des arts visuels pour mettre l'accent sur les idées suivantes :

- L'objectif principal du programme d'études en arts visuels est de soutenir, de favoriser et d'inspirer la croissance de chaque élève à titre d'artiste et d'apprenant en art.
- *L'élève est au centre.* Les sentiments, les perceptions, les idées et les expressions de l'élève font partie intégrante de l'expérience en arts visuels et doivent être appréciés, explorés et célébrés.
- *Chaque élève est un artiste.* Un artiste dont l'épanouissement et l'apprentissage sont favorisés de manière optimale par des expériences artistiques enrichissantes, significatives et pratiques.
- *Le tempérament artistique s'acquiert.* Tous les élèves possèdent un potentiel artistique. En acquérant les compétences, les concepts et les valeurs énoncés dans les résultats d'apprentissage, les élèves transforment leur potentiel en réalité.
- *Les jeunes artistes, ça compte!* En apprenant à percevoir, à réfléchir et à agir au moyen des différents médias d'arts visuels, les élèves acquièrent progressivement une forme importante d'apprentissage artistique. En apprenant à transmettre leurs idées, leurs expériences et leurs sentiments au moyen de formes qui ne possèdent pas d'équivalents linguistiques, les élèves prennent contact avec le monde et expriment leur propre créativité de manière novatrice.

Au fur et à mesure que les élèves apprennent à générer des idées, à cerner et à résoudre des problèmes artistiques en recourant à leur imagination et en faisant preuve de souplesse d'esprit, et à s'exprimer efficacement selon différents modes de communication, ils cheminent sur la voie qui fera d'eux des adultes créatifs qui font preuve de compétences artistiques, le type de citoyens qui seront aptes à participer à la vie de la société tout en faisant preuve de sensibilité, d'imagination, d'inspiration et de créativité.

Les ailes qui travaillent ensemble :

Lorsque l'on regarde du centre du papillon des arts visuels en direction des ailes, un nouvel ensemble de liens émerge. Chaque aile représente l'un des volets d'apprentissage essentiels à l'intérieur desquels s'articulent les résultats d'apprentissage généraux et spécifiques associés aux arts visuels. Alors que le corps même du papillon évoque une vision globale de l'élève en tant que jeune artiste, les ailes représentent une gamme de résultats qui, globalement, constituent la voie vers un apprentissage des arts visuels complet, équilibré et pertinent du point de vue développemental.

Volets d'apprentissage essentiels :

- Langage des arts visuels et outils
- Expression créative en arts visuels
- Comprendre l'art en contexte
- Appréciation de l'expérience artistique

Bien que chaque volet d'apprentissage essentiel présente un ensemble distinct de résultats d'apprentissage, l'atteinte de chacun de ces résultats n'est pas censée se faire de manière indépendante. Tout comme les ailes d'un vrai papillon fonctionnent en synchronisme, les volets d'apprentissage essentiels sont conçus pour s'intégrer les uns aux autres. **Les riches expériences artistiques thématiques intégreront invariablement des résultats appartenant à deux ou trois volets, voire aux quatre volets d'apprentissage essentiels.**

Les ailes, une à la fois

L'organisation des résultats d'apprentissage en volets d'apprentissage distincts interdépendants ou en ailes vise à donner un aperçu clair des connaissances, des compétences et des attitudes dont les élèves doivent faire preuve à différents niveaux de leur apprentissage. Chacun des quatre volets comprend les éléments suivants :

- **Volet d'apprentissage essentiel** : Le volet d'apprentissage essentiel est un énoncé résumant l'apprentissage global du volet ou de l'aile.
- **Résultats d'apprentissage généraux (RAG)** : Les RAG sont des énoncés généraux qui déterminent les connaissances, les compétences et les attitudes dont les élèves doivent faire preuve avec une compétence et une confiance accrues de la maternelle à la 8^e année.
- **Résultats d'apprentissage spécifiques (RAS)** : Les RAS indiquent en détail les apprentissages (connaissances, compétences et attitudes) des élèves pour un niveau donné ou un ensemble de niveaux.

Des liens aux tableaux de concepts clés sont indiqués pour certains RAG. Ces liens fournissent un contexte sous forme de contenu approprié sur le plan développemental en rapport avec les résultats d'apprentissage spécifiques.



Les volets d'apprentissage essentiels

Langage des arts visuels et outils

L'élève démontre sa compréhension des éléments, des principes et des matériaux liés aux arts visuels et développe une aisance dans leur emploi.

Expression créative en arts visuels

L'élève, seul et avec d'autres, génère, développe et communique des idées dans le processus de création artistique, à diverses fins et pour divers auditoires, afin de prendre conscience de lui-même et du monde dans lequel il vit.

Comprendre l'art en contexte

L'élève établit des liens entre les arts visuels et leur contexte (lieu, époque et collectivité), et développe une compréhension des façons dont les arts visuels reflètent et influencent la culture et l'identité.

Appréciation de l'expérience artistique

L'élève analyse ses propres créations artistiques et celles des autres, y réfléchit et y donne un sens.



Langage des arts visuels et outils

DÉVELOPPER SA « BOÎTE À OUTILS » EN ARTS VISUELS . . .

L'élève démontre sa compréhension des éléments, des principes et des matériaux liés aux arts visuels et développe une aisance dans leur emploi.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAUX

AV-L1

L'élève démontrera sa compréhension des éléments et des principes de la composition dans divers contextes.

AV-L2

L'élève démontrera sa compréhension des divers matériaux, outils et procédés liés aux arts visuels, et développera une aisance dans leur emploi.

AV-L3

L'élève développera ses habiletés en observation et en représentation artistique.

Langage des arts visuels et outils (AV–L1)

L'élève démontrera sa compréhension des éléments et des principes de la composition dans divers contextes.

L'élève qui a atteint les résultats escomptés pour ce niveau sera capable :

Maternelle	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année
Éléments de la composition				
d'utiliser les matériaux, les outils et les procédés artistiques pour explorer et démontrer sa connaissance concernant les éléments de l'art : la ligne, la couleur, la texture, la forme et l'espace M–2 AV–L1.1 I			d'utiliser les matériaux, les outils et les procédés artistiques pour explorer et démontrer sa compréhension des éléments de l'art : la ligne, la couleur, la texture, la forme et l'espace 3–4 AV–L1.1 I	
Concepts clés : Éléments de la composition (M à 4 ^e année) <i>Voir Appendice I</i>				
d'utiliser les termes ligne/trait, couleur, texture, forme et espace de façon appropriée M–1 AV–L1.2 I		d'utiliser les termes ligne/trait, couleur, texture, forme et espace de façon appropriée et de démontrer qu'il ou elle comprend que ces termes représentent des éléments de la composition 2–4 AV–L1.2 I		
d'observer et de décrire dans ses propres termes les lignes, couleurs, textures et formes présentes dans son environnement et dans des objets d'art M–1 AV–L1.3 I		d'observer, de reconnaître et de décrire dans ses propres termes les lignes, couleurs, textures, formes et espaces présents dans son environnement et dans des objets d'art 2–4 AV–L1.3 I		
Principes de la composition				
de décrire les divers motifs en précisant si des éléments sont répétés ou variés M–1 AV–L1.4 I		d'appliquer les termes motif, variation et répétition de façon appropriée dans divers contextes visuels, y compris des discussions sur des œuvres artistiques 2–4 AV–L1.4 I		
de créer des motifs simples à l'aide de matériaux artistiques M–1 AV–L1.5 I	d'utiliser la répétition et la variation pour créer et modifier des motifs à l'aide de divers matériaux 2–4 AV–L1.5 I			
		d'identifier et de décrire des éléments contrastants dans des images ou objets et son environnement visuel et de manipuler des éléments pour créer un contraste et mettre l'accent au moyen de matériaux utilisés en art 2–4 AV–L1.6 I		
		d'identifier et de donner des exemples de symétrie et d'asymétrie dans l'environnement et dans des images 2 AV–L1.7 I	de démontrer sa compréhension de la notion d'équilibre visuel comme principe de conception et de créer différents types d'équilibres dans son propre travail en utilisant des matériaux à deux et trois dimensions 2–4 AV–L1.7 I	

Langage des arts visuels et outils (AV–L1)

L'élève démontrera sa compréhension des éléments et des principes de la composition dans divers contextes.

L'élève qui a atteint les résultats escomptés pour ce niveau sera capable :

5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année
d'utiliser les matériaux, les outils et les procédés artistiques pour explorer et démontrer sa connaissance des éléments et des principes de la composition			
5–8 AV–L1.1 I			
Concepts clés : Éléments de la composition (5 ^e à 8 ^e année) <i>Voir Appendice II</i>			
Concepts clés : Principes de la composition (5 ^e à 8 ^e année) <i>Voir Appendice III</i>			
de décrire en détail les caractéristiques des éléments artistiques observés dans les objets d'art et dans l'environnement naturel et construit		de démontrer une compréhension intégrée des éléments et des principes de la composition dans l'analyse des éléments visuels des objets d'art et dans l'environnement naturel et construit	
5–6 AV–L1.3 I		7–8 AV–L1.4 I	
d'analyser comment les principes de la composition peuvent être appliqués à l'organisation des éléments artistiques des objets d'art			
5–6 AV–L1.4 I			
d'utiliser une terminologie appropriée pour expliquer sa propre utilisation des éléments et des principes de la composition en arts visuels dans ses compositions artistiques			
5–8 AV–L1.8 I			

Langage des arts visuels et outils (AV–L2)

L'élève démontrera sa compréhension des divers matériaux, outils et procédés liés aux arts visuels, et développera une aisance dans leur emploi.

L'élève qui a atteint les résultats escomptés pour ce niveau sera capable :

Maternelle	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année
de pratiquer l'emploi approprié et sûr de divers matériaux, outils et procédés en arts visuels				
M-4 AV-L2.1 I				
Matériaux, outils et procédés suggérés en arts visuels (M à 4 ^e année) <i>Voir Appendice IV</i>				
d'utiliser une terminologie appropriée pour décrire des matériaux, outils et procédés utilisés en classe		M-4 AV-L2.2 I	de décrire et de comparer, à l'aide d'une terminologie appropriée, un large éventail de matériaux, d'outils et de procédés en art	
			3-4 AV-L2.2 I	
			de démontrer une compréhension des directives écrites et graphiques accompagnant les matériaux, outils et procédés en art	
			3-4 AV-L2.4 I	

Langage des arts visuels et outils (AV–L2)

L'élève démontrera sa compréhension des divers matériaux, outils et procédés liés aux arts visuels, et développera une aisance dans leur emploi.

L'élève qui a atteint les résultats escomptés pour ce niveau sera capable :

5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année
de pratiquer l'utilisation appropriée et sûre de divers matériaux, outils et procédés en arts visuels			
5–8 AV–L2.1 I			
de faire preuve d'aisance dans l'utilisation de diverses techniques liées aux arts visuels (p. ex. : mélange de pastels, application de peinture humide sur humide, façonnage à la main avec argile)			
5–8 AV–L2.2 I			
d'intégrer la connaissance de divers matériaux en arts visuels pour créer des images et/ou des objets multimédias ou faisant appel à des techniques mixtes (<i>techniques mixtes</i> : plus d'une technique est utilisée dans une œuvre finie, p. ex. : une œuvre qui combine la peinture et la sculpture; <i>œuvre d'art multimédia</i> : une grande variété de matériaux visuels et non visuels sont combinés dans des œuvres : installations, performances, sculptures cinétiques interactives et œuvres faisant appel à la technologie de pointe)			
5–8 AV–L2.3 I			
de démontrer une compréhension des instructions verbales, écrites, graphiques et modélisées pour acquérir des connaissances et des habiletés pratiques avec divers matériaux bidimensionnels et tridimensionnels		d'explorer et de parfaire de façon autonome des habiletés artistiques touchant des matériaux personnellement choisis (p. ex. : pratiquer des techniques, explorer un logiciel d'infographie, faire des recherches sur des matériaux, des outils ou des procédés particuliers)	
5–6 AV–L2.4 I		7–8 AV–L2.4 I	
Matériaux, outils et procédés suggérés en arts visuels (5 ^e à 8 ^e année) Voir Appendice V			

Langage des arts visuels et outils (AV–L3)

L'élève développera ses habiletés en observation et en représentation artistique.

L'élève qui a atteint les résultats escomptés pour ce niveau sera capable :

Maternelle	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année
	d'observer, de commenter et d'illustrer à l'aide de divers médiums artistiques des détails visuels d'une grande variété de sujets (plantes, animaux, personnes, objets) trouvés dans des images et dans la vie réelle M-2 AV-L3.1 I		d'observer, de commenter et d'illustrer à l'aide de divers médiums artistiques des détails visuels et les caractéristiques générales (p. ex. : attitudes, proportions relatives) d'une grande variété de sujets trouvés dans des images et dans la vie réelle 3-4 AV-L3.1 I	
	d'exécuter des dessins et peintures illustrant sa compréhension de la capacité des lignes de représenter les contours des formes observées présentement ou antérieurement, ou de formes imaginaires M-1 AV-L3.2 I	d'utiliser des lignes de contour pour représenter les bordures des formes observées présentement ou antérieurement, ou des formes imaginaires 2-3 AV-L3.2 I	d'utiliser des lignes de contour primaires et secondaires pour représenter les bordures de formes observées ou imaginaires autour et à l'intérieur du sujet 4 AV-L3.2 I	

Concepts clés : Représentation (M à 8^e année) *Voir Appendice VI*

Langage des arts visuels et outils (AV–L3)

L'élève développera ses habiletés en observation et en représentation artistique.

L'élève qui a atteint les résultats escomptés pour ce niveau sera capable :

5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année
de reconnaître et de représenter les variations observées dans les éléments artistiques pour une grande variété de sujets : (p. ex. : représenter les effets de la lumière et de l'ombre avec le dessin au fusain; de mélanger diverses couleurs naturelles observées avec la peinture à tempéra; d'utiliser les lignes horizontales et convergentes et la perspective linéaire pour créer l'illusion de profondeur dans un paysage; d'ajouter diverses textures à une sculpture en argile)			
5–8 AV–L3.1 I			
de démontrer une aisance à l'égard de diverses stratégies de dessin d'observation (p. ex. : d'utiliser les lignes de contour pour représenter les bordures de formes observées; d'utiliser un viseur pour cadrer une composition; d'utiliser une loupe pour observer et dessiner en gros plan; d'utiliser le dessin de mouvements physiques pour montrer le mouvement)		de choisir adéquatement les stratégies de dessin d'observation pour sa création artistique personnelle	
5–6 AV–L3.2 I		7–8 AV–L3.2 I	
de démontrer la compréhension des moyens menant à une précision dans la représentation de diverses observations (p. ex. : proportions dans le dessin ou le modelage d'une silhouette et d'un visage humains; de faire chevaucher les formes dans une nature morte; d'ajouter de la profondeur à un paysage; de respecter l'échelle et la perspective dans les structures)			
5–8 AV–L3.3 I			
de démontrer la compréhension des moyens utilisés pour modifier la représentation juste dans les œuvres bidimensionnelles et tridimensionnelles (p. ex. : silhouettes ou visages caricaturaux et exagérés; images ou formes abstraites; images radiologiques; interprétations impressionnistes, expressionnistes ou cubistes d'un sujet)			
5–8 AV–L3.4 I			



Expression créative en arts visuels

IMAGINER, CONCEVOIR ET CRÉER . . .

L'élève, seul et avec d'autres, génère, développe et communique des idées dans le processus de création artistique, à diverses fins et pour divers auditoires, afin de prendre conscience de lui-même et du monde dans lequel il vit.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAUX

AV-E1

L'élève générera des idées à partir de diverses sources et les mettra à profit dans le processus de production artistique.

AV-E2

L'élève développera des compositions artistiques originales en intégrant de façon créative ses idées et des éléments, des principes et des matériaux.

AV-E3

L'élève mettra au point et partagera ses compositions originales.

Expression créative en arts visuels (AV–E1)

L'élève générera des idées à partir de diverses sources et les mettra à profit dans le processus de production artistique.

L'élève qui a atteint les résultats escomptés pour ce niveau sera capable :

Maternelle	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année
	de créer des images/objets pour donner suite à des idées issues de la mémoire, de l'imagination, d'autres matières étudiées et d'observations de l'art M-1 AV-E1.1 I	avec l'aide de l'enseignant, d'élaborer des idées multiples de création artistique en réponse à un stimulus donné (p. ex. : à la suite d'activités de remue-méninges, d'après des croquis miniaturisés, dessins, diagrammes)		2-4 AV-E1.1 I
	de faire des expériences constructives avec des matériaux et éléments artistiques appropriés au niveau pour créer une variété d'images/d'objets M-1 AV-E1.2 I	de chercher et de découvrir des idées de création artistique grâce à des expériences avec des matériaux et avec des éléments et des principes de la composition		2-4 AV-E1.2 I
		de chercher et de découvrir des idées de création artistique en observant l'usage que ses pairs et des artistes font des matériaux et avec des éléments et des principes de la composition		2-4 AV-E1.3 I
		de rassembler, dans un but précis, des informations visuelles et autres, afin de stimuler et de développer ses idées de création artistique		2-4 AV-E1.5 I

Expression créative en arts visuels (AV–E1)

L'élève générera des idées à partir de diverses sources et les mettra à profit dans le processus de production artistique.

L'élève qui a atteint les résultats escomptés pour ce niveau sera capable :

5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année
de générer des idées et des images multiples pour la création artistique à partir de sources personnellement significatives et pertinentes (p. ex. : les élèves peuvent choisir des sources comme les sentiments, les souvenirs, l'imagination, les observations, les associations, les apprentissages dans d'autres matières, les réactions personnelles face à des événements de l'actualité, la justice sociale, la durabilité et les traditions culturelles)			5–8 AV–E1.1 I
d'élaborer des idées multiples de création artistique par l'expérimentation constructive avec les matériaux, les éléments et les principes de la composition			5–8 AV–E1.2 I
de démontrer sa compréhension de l'importance de l'expérimentation comme élément du processus de création			5–8 AV–E1.3 I
de chercher et de découvrir des idées de création artistique en analysant l'usage que font les autres du processus de création			5–8 AV–E1.4 I
de recueillir et d'explorer diverses ressources visuelles et autres à des fins d'utilisation dans sa propre création artistique			5–8 AV–E1.5 I

Expression créative en arts visuels (AV–E2)

L'élève développera des compositions artistiques originales en intégrant de façon créative ses idées et des éléments, des principes et des matériaux.

L'élève qui a atteint les résultats escomptés pour ce niveau sera capable :

Maternelle	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année
			de prendre des décisions courantes quant à l'emploi des matériaux, éléments et sujets en fonction de son but ou intention pour la création artistique	3–4 AV–E2.1 I
			d'expliquer ses propres décisions quant au choix et à l'emploi des matériaux, éléments et sujets dans le travail en art	3–4 AV–E2.3 I
			d'accorder de l'importance à la prise de risques dans le cadre du processus créatif (p. ex. : prendre des risques, respecter les risques pris par les autres)	M–8 AV–E2.4 I
			d'intégrer, le cas échéant, les découvertes spontanées à son propre travail de création	M–4 AV–E2.5 I
			de collaborer avec les autres pour trouver des idées en matière de création	M–8 AV–E2.6 I

Expression créative en arts visuels (AV–E2)

L'élève développera des compositions artistiques originales en intégrant de façon créative ses idées et des éléments, des principes et des matériaux.

L'élève qui a atteint les résultats escomptés pour ce niveau sera capable :

5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année
d'explorer l'expression des idées à l'aide de divers matériaux et techniques liés aux arts			5–8 AV–E2.1 I
d'utiliser des stratégies de dessin pour visualiser des solutions créatives et prévoir les procédés connexes (p. ex. : création d'un scénario animatique, diagrammes de planification, création d'images/d'objets préparatoires, manipulation d'images numériques)			5–8 AV–E2.2 I
de faire un choix et un usage créatif des matériaux, des éléments et des principes de la composition pour résoudre divers problèmes liés à la création artistique (p. ex. : si le problème consiste à représenter la texture de la peau de dragon, explorer et choisir les matériaux et les techniques efficaces)			5–8 AV–E2.3 I
d'accorder de l'importance à la prise de risques dans le cadre du processus créatif (p. ex. : prendre des risques, respecter les risques pris par les autres)			5–8 AV–E2.4 I
de reconnaître et d'intégrer, le cas échéant, les découvertes spontanées à son propre travail de création			5–8 AV–E2.5 I
de collaborer avec les autres pour trouver et approfondir des idées en matière de création			5–8 AV–E2.6 I

Expression créative en arts visuels (AV–E3)

L'élève mettra au point et partagera ses compositions originales.

L'élève qui a atteint les résultats escomptés pour ce niveau sera capable :

Maternelle	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année
de préparer ses propres compositions artistiques à partager dans divers contextes M-1 AV-E3.1 I		de raffiner et/ou de réviser ses propres travaux en fonction de critères établis 2-4 AV-E3.1 I		
		de peaufiner ses travaux (p. ex. : prendre des décisions appropriées à savoir si le travail est « fini » ou non) 2-4 AV-E3.2 I		
de contribuer de petites parties à une œuvre d'art collective M AV-E3.3 I	avec l'aide de l'enseignant, de travailler en collaboration avec d'autres pour réaliser et partager des projets de création artistique collective 1-2 AV-E3.3 I		de travailler en collaboration avec d'autres sur des projets artistiques collectifs 3-4 AV-E3.3 I	
			de contribuer des idées afin de créer des « réflexions de l'artiste » pour accompagner ses compositions à des fins d'exposition dans divers contextes M-4 AV-E3.4 I	
		de contribuer à des décisions collectives concernant l'exposition de ses créations pour divers publics M-2 AV-E3.5 I	de participer de façon créative et constructive au processus de préparation d'expositions 3-6 AV-E3.5 I	
				de partager ses créations artistiques M-8 AV-E3.6 I

Expression créative en arts visuels (AV–E3)

L'élève mettra au point et partagera ses compositions originales.

L'élève qui a atteint les résultats escomptés pour ce niveau sera capable :

5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année
de réviser, de peaufiner et de mettre au point ses propres créations en fonction des critères établis			5–8 AV–E3.11
de contribuer au processus de préparation d'expositions en collaborant avec d'autres pour choisir et présenter les créations individuelles et collectives			5–8 AV–E3.3 I
de fournir des « réflexions de l'artiste » à des fins d'exposition dans divers contextes			5–8 AV–E3.4 I
de participer de façon créative et constructive au processus de préparation d'expositions		3–6 AV–E3.5 I	de connaître et de choisir les lieux et/ou les contextes appropriés pour présenter ses propres créations et ses « réflexions de l'artiste » (p. ex. : publication, exposition communautaire, site Web de l'école, installation publique)
			7–8 AV–E3.5 I
de partager ses créations artistiques			M–8 AV–E3.6 I



Comprendre l'art en contexte

QUI, OÙ, QUAND ET POURQUOI L'ART?

L'élève établit des liens entre les arts visuels et leur contexte (lieu, époque et collectivité), et développe une compréhension des façons dont les arts visuels reflètent et influencent la culture et l'identité.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAUX

AV-C1

L'élève prendra conscience des œuvres artistiques de divers lieux, époques, groupes sociaux et cultures, et expérimentera avec celles-ci.

AV-C2

L'élève prendra conscience d'une variété de formes, de styles et de traditions artistiques, et les appréciera.

AV-C3

L'élève démontrera sa compréhension des rôles, des buts et des significations des arts visuels dans la vie des individus et des collectivités.

Comprendre l'art en contexte (AV–C1)

L'élève prendra conscience des œuvres artistiques de divers lieux, époques, groupes sociaux et cultures, et expérimentera avec celles-ci.

L'élève qui a atteint les résultats escomptés pour ce niveau sera capable :

Maternelle	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année
d'interagir, de manière réflexive, avec des œuvres d'arts visuels de divers lieux, époques et personnes				
				M–4 AV–C1.1 I
		de se rappeler et de décrire (oralement ou d'autres façons) certaines œuvres d'art dont il ou elle a fait l'expérience	M–2 AV–C1.2 I	de démontrer sa connaissance d'œuvres d'art de divers lieux, époques, groupes sociaux et cultures (y inclus : <ul style="list-style-type: none"> ■ des œuvres du passé et de l'époque contemporaine ■ des œuvres et des artefacts des cultures mondiales, canadiennes, manitobaines, y inclus des œuvres des Premières nations, des Inuits et des Métis) 3–4 AV–C1.2 I
		de décrire des œuvres d'art et des designs qu'il ou elle a observés directement dans sa communauté	M–2 AV–C1.3 I	de décrire des œuvres d'art et des lieux dans sa communauté et autres où il ou elle a fait l'expérience directement d'œuvres d'art et de design (p. ex. : galeries, lieux de culte, édifices publics, parcs)
		de différencier, de façon générale, les travaux d'art et les reproductions (p. ex. : affiches artistiques)	M–2 AV–C1.4 I	3–4 AV–C1.3 I

Comprendre l'art en contexte (AV–C1)

L'élève prendra conscience des œuvres artistiques de divers lieux, époques, groupes sociaux et cultures, et expérimentera avec celles-ci.

L'élève qui a atteint les résultats escomptés pour ce niveau sera capable :

5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année
de s'éveiller aux créations artistiques de divers lieux, époques et personnes			
5–8 AV–C1.1 I			
d'identifier, de décrire et de comparer les œuvres d'arts et les créations de divers lieux, époques, groupes sociaux et cultures (notamment :			
<ul style="list-style-type: none">▪ les œuvres du passé et de l'époque contemporaine▪ les œuvres des cultures mondiales, canadiennes et manitobaines, y inclus des œuvres des Premières nations, des Inuits et des Métis)			
5–8 AV–C1.2 I			
d'identifier, de partager et de discuter des exemples d'œuvres et de créations personnellement observées dans sa communauté et dans divers lieux (p. ex. : galeries d'art, lieux de culte, édifices publics, parcs) et événements			
5–8 AV–C1.3 I			
de démontrer sa connaissance des contributions de divers artistes visuels de sa propre communauté, du Manitoba, du Canada et de divers contextes mondiaux			
5–8 AV–C1.5 I			

Comprendre l'art en contexte (AV–C2)

L'élève prendra conscience d'une variété de formes, de styles et de traditions artistiques, et les appréciera.

L'élève qui a atteint les résultats escomptés pour ce niveau sera capable :

Maternelle	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année
	de démontrer qu'il ou elle comprend que les arts visuels existent sous bien des formes différentes (p. ex. : dessin, peinture et sculpture, arts appliqués comme l'architecture et le graphisme)	M-4 AV-C2.1 I	de démontrer qu'il ou elle comprend que les arts visuels existent sous bien des formes (p. ex. : sculpture, photographie, céramique) et des styles (p. ex. : abstrait, réaliste) différents	3-4 AV-C2.1 I
	de démontrer qu'il ou elle comprend que les œuvres d'art peuvent être classifiées en catégories selon leurs caractéristiques communes	M-1 AV-C2.2 I	d'identifier et de décrire diverses catégories de sujets en art (p. ex. : paysages, portraits, natures mortes)	2-4 AV-C2.2 I
	de reconnaître que les arts visuels sont des formes d'art tout comme la musique, la danse, les arts dramatiques, la littérature, etc.			M-4 AV-C2.3 I

Comprendre l'art en contexte (AV–C2)

L'élève prendra conscience d'une variété de formes, de styles et de traditions artistiques, et les appréciera.

L'élève qui a atteint les résultats escomptés pour ce niveau sera capable :

5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année
d'identifier et de décrire diverses formes d'arts visuels (p. ex. : sculpture, céramique, peinture, installation, photographie, arts appliqués et design, performance)			
			5–8 AV–C2.1 I
de démontrer sa compréhension de la classification des œuvres d'art selon des caractéristiques générales (p. ex. : catégories culturelles, sociales, historiques et mouvements artistiques)			
			5–8 AV–C2.2 I
de décrire et de comparer les qualités de différentes formes d'art (p. ex. : arts visuels, danse, arts dramatiques, arts littéraires, musique) dans des groupes sociaux, culturels ou historiques similaires			
			5–8 AV–C2.3 I

Comprendre l'art en contexte (AV–C3)

L'élève démontrera sa compréhension des rôles, des buts et des significations des arts visuels dans la vie des individus et des collectivités.

L'élève qui a atteint les résultats escomptés pour ce niveau sera capable :

5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année
de démontrer sa compréhension des rôles et des buts multiples de l'art et de la création dans la société (p. ex. : satisfaction personnelle, critique sociale, expression religieuse, persuasion commerciale, statut)			5–8 AV–C3.1 I
d'examiner et d'expliquer ses motivations personnelles dans la création artistique			5–8 AV–C3.2 I
de faire preuve de connaissance des significations et/ou des buts visés des objets d'art vus au cours d'expériences visuelles et de réalisation d'œuvres d'art			5–8 AV–C3.3 I
de démontrer son appréciation de l'art comme moyen de découvrir le monde et de comprendre le point de vue des autres			5–8 AV–C3.4 I
de démontrer sa connaissance de la signification recherchée dans des œuvres d'art en particulier et face à la façon dont l'art reflète l'identité de l'artiste			5–8 AV–C3.5 I
de démontrer sa connaissance de l'impact du contexte sur les artistes et leur art (p. ex. : personnel, social, culturel, géographique/environnemental, historique)			5–8 AV–C3.6 I
de faire preuve d'engagement et/ou d'interagir de façon adéquate avec les œuvres d'art dans divers contextes			5–8 AV–C3.7 I
de décrire diverses carrières dans le domaine des arts visuels			5–8 AV–C3.8 I



Appréciation de l'expérience artistique

VOIR, RÉFLÉCHIR, RÉAGIR . . .

L'élève analyse ses propres créations artistiques et celles des autres, y réfléchit et y donne un sens.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAUX

AV-A1

L'élève fera preuve d'intérêt, de curiosité et d'engagement dans des expériences en arts visuels de divers contextes.

AV-A2

L'élève analysera ses propres compositions artistiques et celles des autres.

AV-A3

L'élève construira des interprétations personnelles de ses propres créations artistiques et de celles des autres.

AV-A4

L'élève évaluera son propre apprentissage dans la création et l'expérimentation en arts visuels.

Appréciation de l'expérience artistique (AV–A1)

L'élève fera preuve d'intérêt, de curiosité et d'engagement dans des expériences en arts visuels de divers contextes.

L'élève qui a atteint les résultats escomptés pour ce niveau sera capable :

Maternelle	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année
de participer activement aux expériences d'apprentissage sur le plan artistique				M-4 AV-A1.1
de poser des questions pertinentes et de contribuer aux discussions faisant partie des expériences artistiques				M-4 AV-A1.2 I

Appréciation de l'expérience artistique (AV–A1)

L'élève fera preuve d'intérêt, de curiosité et d'engagement dans des expériences en arts visuels de divers contextes.

L'élève qui a atteint les résultats escomptés pour ce niveau sera capable :

5^e année	6^e année	7^e année	8^e année
de participer de façon constante et constructive aux expériences d'apprentissage en arts visuels			5–8 AV–A1.1 I
de poser des questions pertinentes et significatives, et de contribuer d'une manière réfléchie aux discussions sur l'art et aux expériences artistiques			5–8 AV–A1.2 I

Appréciation de l'expérience artistique (AV–A2)

L'élève analysera ses propres compositions artistiques et celles des autres.

L'élève qui a atteint les résultats escomptés pour ce niveau sera capable :

5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année
d'analyser sa propre utilisation, et celle des autres, en matière de matériaux, de conception et de matière traitée en utilisant une terminologie adéquate et descriptive			
			5–8 AV–A2.2 I
de démontrer qu'il ou elle comprend que différents critères peuvent être utilisés pour discuter de la qualité et de l'efficacité des différentes œuvres d'art (p. ex. : les critères pour analyser une œuvre réaliste sont différents de ceux utilisés pour une œuvre abstraite, expressive ou non représentative)			
			5–8 AV–A2.3 I
de démontrer qu'il ou elle comprend que l'observation détaillée et la réflexion sont le fondement de la réflexion, de l'appréciation et de la production artistique (p. ex. : observation détaillée des créations des autres pour poursuivre et approfondir son propre travail de création)			
			5–8 AV–A2.4 I

Appréciation de l'expérience artistique (AV–A3)

L'élève construira des interprétations personnelles de ses propres créations artistiques et de celles des autres.

L'élève qui a atteint les résultats escomptés pour ce niveau sera capable :

Maternelle	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année
	de réfléchir et de partager ses idées sur la signification de ses propres créations artistiques et de celles des autres (p. ex. : de quoi s'agit-il, quels sont les sentiments que l'œuvre suscite, à quoi pourrait-elle servir) M-1 AV–A3.1 I	de réfléchir, de partager et d'expliquer ses idées concernant la signification de ses propres créations et de celles des autres (p. ex. : quel est le sujet de l'œuvre, et quels éléments de l'œuvre appuient cette interprétation)		2-4 AV–A3.1 I
	d'exprimer des préférences concernant les œuvres d'art et ses expériences artistiques M-1 AV–A3.2 I	de décrire ses préférences concernant les œuvres d'art et ses expériences artistiques, et d'expliquer pourquoi en utilisant le vocabulaire approprié à l'art		2-4 AV–A3.2 I
		de respecter et de reconnaître le fait que les individus peuvent avoir différentes interprétations et préférences concernant les œuvres d'art et les expériences artistiques		1-8 AV–A3.3 I
		de respecter et d'apprécier une grande variété d'œuvres d'art et d'expériences artistiques		1-8 AV–A3.4 I

Appréciation de l'expérience artistique (AV–A3)

L'élève construira des interprétations personnelles de ses propres créations artistiques et de celles des autres.

L'élève qui a atteint les résultats escomptés pour ce niveau sera capable :

5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année
de partager et de justifier ses interprétations personnelles de ses propres créations et de celles des autres (p. ex. : partager ses réactions, discuter des liens personnels, tenir compte du contexte de création, expliquer ce qui est évoqué par l'œuvre et comment l'œuvre y arrive)			
			5–8 AV–A3.1 I
de partager et de justifier ses préférences concernant les œuvres d'art et les expériences artistiques en utilisant la terminologie adéquate			
			5–8 AV–A3.2 I
de respecter et de reconnaître le fait que les personnes peuvent avoir différentes interprétations et préférences concernant les œuvres d'art et les expériences artistiques			
			5–8 AV–A3.3 I
de respecter et d'apprécier une grande variété d'œuvres d'art et d'expériences artistiques			
			1–8 AV–A3.4 I

Appréciation de l'expérience artistique (AV–A4)

L'élève évaluera son propre apprentissage dans la création et l'expérimentation en arts visuels.

L'élève qui a atteint les résultats escomptés pour ce niveau sera capable :

Maternelle	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année
de participer à l'élaboration des critères d'une bonne utilisation d'éléments, de matériaux et de procédés particuliers en arts visuels				M-4 AV-A4.2 I
de réfléchir à son propre processus de création artistique et le décrire M-1 AV-A4.3 I		de réfléchir à son propre processus et le décrire en utilisant le vocabulaire approprié à l'art pour expliquer ce qui a bien fonctionné et ce qu'il ou elle ferait différemment 2-4 AV-A4.3 I		
de comparer son apprentissage en arts visuels aux buts/critères d'apprentissage établis				M-4 AV-A4.4 I

Appréciation de l'expérience artistique (AV–A4)

L'élève évaluera son propre apprentissage dans la création et l'expérimentation en arts visuels.

L'élève qui a atteint les résultats escomptés pour ce niveau sera capable :

5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année
de démontrer sa compréhension des objectifs d'apprentissage relativement à ses propres expériences d'apprentissage (p.ex. : Nous travaillons... J'essaie de...)			
			5–8 AV–A4.1 I
de collaborer à l'élaboration de critères appropriés pour l'évaluation et l'orientation de son propre apprentissage dans le processus de création artistique et d'observation d'œuvres d'art (p. ex. : comment vais-je savoir si j'ai fait un apprentissage? à quoi ressemble la réussite?)			
			5–8 AV–A4.2 I
de formuler des commentaires constructifs fondés sur des critères appropriés et de réagir à de tels commentaires afin d'évaluer des expériences artistiques			
			5–8 AV–A4.3 I
de faire une évaluation de son propre processus de création artistique et de ses réalisations en utilisant des critères et des outils d'évaluation appropriés (p. ex. : portfolios, listes de vérification, rubriques)			
			5–8 AV–A4.4 I
d'établir, d'examiner et de réévaluer ses objectifs personnels pour pousser plus loin l'apprentissage personnel en arts visuels			
			5–8 AV–A4.5 I

Appendice I

Concepts clés : Éléments de la composition

M à 4^e année

Élément	M à 2 ^e année	3 ^e à 4 ^e année
Ligne/ trait	Largeur de trait (épais/fin, clair/foncé, varié) Caractéristiques du trait (qualités physiques et émotives)	Lignes de contour (principales, secondaires, croisées) Lignes suggérées
Couleur	Manipulation (altérant la valeur des couleurs à l'aide de blanc ou de noir, et par dilution) Couleur primaire comme point de départ du mélange de couleurs secondaires et autres Couleurs chaudes et couleurs froides	Cercle chromatique Couleurs complémentaires Couleurs analogues Manipulation de l'intensité des couleurs (ajout de gris/de couleur complémentaire)
Texture	Caractéristique de la texture Textures par frottement Matières texturées	Création et manipulation de textures visuelles et réelles
Forme	Figures géométriques/organiques Contours flous et nets	Formes positives/négatives Formes symétriques/asymétriques
Espace	Profondeur (proche et éloignée) Plan pictural (haut/bas/droit/gauche)	Espace positif/négatif Avant-plan/deuxième plan/arrière-plan

Appendice II

Concepts clés : Éléments de la composition

5^e à 8^e année

Les éléments de la composition	
Ligne/trait	<p>genre de lignes : contours primaire et secondaire, geste, ligne de valeur (hachures, hachures croisées), lignes suggérées</p> <ul style="list-style-type: none">- épaisseur de la ligne (p. ex. : épaisse, mince, légère, lourde, variée)- direction de la ligne (p. ex. : horizontale, verticale, diagonale, en spirale)- caractéristiques physiques (p. ex. : droite, courbe, en dents de scie, ondulée)- caractéristiques émotives ou associatives (p. ex. : lignes fortes, hésitantes, délicates, ramifiées, ligne d'horizon)
Couleur	<ul style="list-style-type: none">- cercle des couleurs : couleurs primaires, secondaires et tertiaires- valeur des couleurs : pâles et foncées, teintes, tons et nuances- intensité : vive et terne- relations des couleurs : complémentaires, analogues, monochromatiques- qualités émotives ou associatives (p. ex. : paisible, énergique, enflammée, succulente, déprimante, fraîche)
Texture	<ul style="list-style-type: none">- texture véritable (texture pouvant être touchée, comme le grain du bois sur une planche)- texture visuelle (texture suggérée par les lignes, les couleurs et les formes, comme la représentation du grain du bois sur une nappe en plastique)- caractéristiques physiques (p. ex. : rude, lisses, dentelées, ondulées, hérissées)- caractéristiques émotives ou associatives (p. ex. : douillettes, duveteuses, douces, puissantes, terreuses, industrielles)
Forme	<ul style="list-style-type: none">- une figure bidimensionnelle (2D) a une hauteur et une largeur- un volume (solide) tridimensionnelle (3D) a une hauteur, une largeur et une profondeur- caractéristiques physiques (p. ex. : géométriques, organiques, symétriques/asymétriques, positives/négatives)- les caractéristiques peuvent être définies par d'autres éléments (p. ex. : une forme bleue dentelée, une forme lisse) ou par des caractéristiques associatives (p. ex. : une forme délicate, une forme naturelle, en forme de...)
Espace	<ul style="list-style-type: none">- espace graphique : dans une image bidimensionnelle, l'illusion de profondeur ou d'espace est créée par<ul style="list-style-type: none">▪ les lignes : ligne d'horizon, lignes convergentes, lignes de perspective linéaire▪ les couleurs : les couleurs chaudes et lumineuses semblent s'avancer; les couleurs froides semblent s'éloigner▪ les formes : le chevauchement réduit la taille des formes; variation dans la représentation de la texture et des détails▪ la texture : la texture et les détails deviennent moins nets lorsqu'ils s'éloignent- l'espace graphique peut être expliqué en terme de zones spatiales : premier plan, plan intermédiaire, arrière-plan- espace réel : dans les objets tridimensionnels ou dans l'environnement, l'espace est le vide ou le volume qui se trouve entre, autour, au-dessus, en-dessous et à l'intérieur- qualités physiques, émotives et associatives (p. ex. : superficielles, profondes, légères, étouffantes, vastes, encombrées)

Appendice III

Concepts clés : Principes de la composition

5^e à 8^e année

Les éléments de la composition	
Équilibre	<ul style="list-style-type: none">- l'équilibre désigne la façon dont les éléments artistiques sont disposés pour donner un sentiment de stabilité ou d'équilibre dans une composition- l'équilibre peut avoir les caractéristiques suivantes : symétriques, quasi symétriques, asymétriques, radiales
Contraste	<ul style="list-style-type: none">- le contraste naît des différences entre des éléments artistiques placés à proximité les uns des autres- des éléments très contrastants peuvent dégager un dynamisme ou une effervescence dans une œuvre, alors que l'absence de contraste peut créer un effet calmant, apaisant
Accent et centre d'intérêt	<ul style="list-style-type: none">- l'accent est créé lorsqu'un élément artistique ou une combinaison d'éléments attire davantage l'attention dans une composition- un artiste peut créer un centre d'intérêt puissant dans une œuvre en mettant en évidence un élément particulier
Mouvement	<ul style="list-style-type: none">- l'artiste peut imprimer un mouvement réel (p. ex. : sculpture d'un personnage en mouvement ou vidéo), un mouvement de composition (p. ex. : par la façon de disposer les parties d'une œuvre pour « diriger l'œil » vers un point précis) ou un mouvement de représentation (p. ex. : illustration d'un personnage qui bouge)
Proportion	<ul style="list-style-type: none">- la proportion est le rapport de grandeur entre les parties de l'œuvre, et entre une des parties et l'ensemble de l'œuvre- l'illustration d'éléments dans les bonnes proportions peut donner une œuvre réaliste- l'artiste peut exagérer ou déformer la réalité pour exprimer une idée particulière (p. ex. : caricatures)
Motif et rythme	<ul style="list-style-type: none">- le motif est la répétition d'éléments artistiques ou la combinaison d'éléments artistiques selon une organisation reconnaissable- le rythme visuel est le sentiment de mouvement qui peut naître de la répétition, de l'altération et de la progression des éléments
Harmonie et unité	<ul style="list-style-type: none">- l'harmonie désigne la qualité d'une œuvre où les éléments artistiques sont disposés de façon à donner un effet agréable (l'opposé d'une composition disgracieuse, comme quand les couleurs sont mal assorties)- l'unité désigne l'impression qu'une œuvre forme un tout quand tous les éléments se combinent de façon harmonieuse
Variété	<ul style="list-style-type: none">- la variété est l'inclusion de différences entre les éléments d'une composition- la variété est un principe qui peut être considéré comme la rupture de l'unité pour créer un intérêt

Appendice IV

Matériaux, outils et procédés suggérés en arts visuels

M à 4^e année, tous les niveaux

- Pastels (craies et à l'huile)
- Crayons, marqueurs
- Lavis (marqueurs solubles à l'eau et eau)
- Peinture au doigt, peinture à tempéra, pinceaux et rouleaux sur diverses surfaces (différents papiers, textiles, etc.)
- Fixation d'un pastel, d'une peinture
- Collage (papiers minces, tissu, objets naturels et/ou fabriqués); patrons/compositions, images, mosaïques de papier
- Texture par frottement
- Impression : estampe, impression (en creux, en relief), monotype
- Argile et outils du travail de l'argile : godets, « tirage » d'empreintes, modelage, décoration
- Argile à modeler : commerciale ou maison
- Assemblage (sculptures avec des objets trouvés)
- Photographie : manipulation appropriée de la caméra; cadrage; prise de photos numériques et/ou traditionnelles

À partir de la 2^e année

- Gravure de reproduction : impression en relief sur plateau de styromousse; appliquer l'encre au moyen d'un rouleau et « tirer » une estampe
- Argile et outils du travail de l'argile : assemblage, confection des plaques/fond et colombins, soins appropriés (sécurité, stockage, nettoyage)
- Techniques du papier mâché
- Photographie : gestion des fichiers de photos numériques
- Peinture acrylique : mélange, gradation des couleurs; soins appropriés des matériaux permanents, nettoyage des pinceaux

À partir de la 3^e année

- Dessin : plume et encre, lignes de calligraphie
- Aquarelle : emploi de couleurs transparentes et opaques
- Peinture : traitement de fond
- Photographie : édition d'images numériques; scénario-maquette
- Textiles et fibres : couture et tissage

Appendice V

Matériaux, outils et procédés suggérés en arts visuels

5^e à 8^e année

<i>Autres</i>	<i>Matériaux et procédés proposés</i>	<i>Activités de renforcement suggérées</i>
Dessin appliqué	faire des recherches sur les cultures mondiales et appliquer des méthodes traditionnelles à l'égard des matériaux et de la création dans son travail (p. ex. : broderie perlée, bijoux, décoration intérieure, objets fonctionnels – jouets, voitures, meubles)	intégrer les éléments traditionnels et personnels de la création dans son œuvre (p. ex. : étude des symboles africains Adinkra : création d'une banderole en tissu en motifs imprimés avec des symboles traditionnels et personnels)
Photographie	- utiliser un appareil photo (numérique ou analogique) - imprimer et traiter les photographies (photos numériques)	gérer et monter des fichiers personnels de photos
Vidéo	utiliser une caméra vidéo	gérer et monter des fichiers vidéos personnels
Textiles	tissage, appliqué, courtepointe, art vestimentaire	techniques de teinture : batik, impression et peinture sur tissu
Techniques mixtes	- matériaux trouvés et recyclés - assemblage (sculptures d'objets trouvés) - combinaisons diverses	- installation - art cinétique - performance - art conceptuel
Art graphique et fabrication de livres	- livres en accordéon et à signature unique - page unique de texte et d'images - livres modifiés	- livres à signature unique reliée en toile - page multiples de texte et d'images - édition informatique
« Nouveaux médias »	Le domaine de l'art contemporain regorge d'artistes qui transgressent les limites et utilisent des matériaux surprenants pour s'exprimer. Les élèves devraient avoir l'occasion d'expérimenter leurs idées dans leurs créations artistiques.	

Appendice VI

Concepts clés : Représentation

M à 8^e année

M à 3^e année

4^e à 8^e année

Voit/décrit le monde et ses représentations du monde surtout en rapport avec la matière (ce qu'est cette chose)	Commence à voir et à penser à son sujet et à ses représentations du sujet en termes d'éléments artistiques (caractéristiques de couleur et de forme, types de lignes/traits, etc.)
Commence à comprendre que la surface à dessiner peut représenter l'espace compris dans son champ de vision (comme une sorte de fenêtre)	Prolonge les éléments de sa peinture ou de son dessin jusqu'au bord du tableau afin de suggérer un espace qui se continue au delà (p. ex. : entrée ou sortie du bord du tableau/de la composition)
Pendant l'exécution du dessin, commence à faire des va-et-vient visuels entre le sujet et la surface de dessin, et ajoute des détails	Commence à regarder en alternance son sujet et sa main en train de dessiner sans s'interrompre pendant l'observation (c.-à-d. continue de dessiner même quand son regard s'éloigne du dessin pour se porter sur le sujet)
Commence à reconnaître et à représenter une superposition d'objets	Commence à relativiser la taille et la position et/ou utilise le chevauchement pour créer une impression de profondeur dans ses images (p. ex. : avant-plan, deuxième plan et arrière plan)
Commence à cadrer son sujet et à choisir le point de vue (p. ex. : en photographie, angle de la caméra et distance du sujet)	Commence à utiliser le point de vue dans un but précis (p. ex. : choisit un gros plan pour mieux souligner une expression du visage ou une certaine texture; peint un vaste espace « en plongée »/vue aérienne)

Appendice VII

Exemples de questions pour aider les élèves à analyser des compositions artistiques

Les questions ci-dessous peuvent être posées aux élèves pendant l'observation d'œuvres d'art et les discussions qui s'ensuivent.

Laisser d'abord le temps aux élèves de regarder attentivement, de réfléchir, de dessiner ou de décrire l'œuvre en détail; les élèves qui peuvent reconnaître les éléments présents dans l'œuvre sont plus à même de réfléchir à la façon dont les éléments sont organisés par l'artiste.

Mettre l'accent sur une ou deux questions seulement par cours et choisir des questions qui conviennent à l'œuvre et que les élèves verront. À mesure qu'ils prennent de l'assurance, les encourager à participer au choix des questions. Avec le temps, les élèves seront capables de poser les questions d'analyses appropriées et d'y répondre quand ils verront des œuvres d'art qui les intéressent.

Questions possibles :

- Quelles couleurs l'artiste utilise-t-il le plus? Lesquelles utilise-t-il le moins?
- Lesquelles ressortent davantage et pourquoi, à votre avis?
- Quelles figures ou volumes sont répétées ou en écho dans l'œuvre? Quelles figures ou volumes sont similaires et lesquelles sont différentes de tout le reste?
- Quels autres éléments sont répétés (lignes, textures, etc.)? Lesquels sont variés?
- Quel est le point de convergence? C'est-à-dire qu'est-ce qui attire l'œil davantage?
- Quels éléments l'artiste a-t-il utilisés pour faire ressortir cette chose davantage?
- Lorsque l'œil parcourt l'œuvre, vers où se dirige-t-il? Est-ce que l'artiste dirige l'œil sur un tracé? Est-ce que les autres suivent cette même direction?
- Comment l'artiste a-t-il divisé l'espace du tableau? Les choses sont-elles dispersées ou regroupées étroitement à un endroit précis? Les éléments de l'œuvre d'art sont-ils équilibrés de façon symétrique ou asymétrique?

GLOSSAIRE

Un **Arrière-plan** : espace dans une composition qui semble être situé derrière le sujet principal; les éléments de la composition qui semblent les plus éloignés de l'observateur.

Art visuel : travail de création dont on peut faire l'expérience du résultat par la vue, comme la peinture, le dessin ou la photographie; il peut aussi s'agir d'une expérience tactile, comme la sculpture ou le collage, ou inclure des éléments multimédias ou de théâtre, comme l'installation ou l'art de la scène.

Une **Asymétrie** : 1) différence entre un objet ou élément d'une composition par rapport à une autre partie, fondée sur la compensation des masses; 2) l'équilibre asymétrique est l'équilibre irrégulier qu'on crée en donnant un poids visuel équivalent à différents éléments ou parties d'une composition (par exemple, un grand carré bleu d'un côté de l'image, équilibré par deux petits cercles rouges vifs de l'autre côté).

Un **Avant-plan** : partie qui semble se situer en avant d'autres éléments d'une composition; les éléments qui semblent les plus proches de l'observateur; dans un paysage, l'avant-plan est souvent la partie près du bas de l'image.

Caractéristiques de la texture : qualité de la texture, par exemple, pelucheuse, lisse, bosselée, à pointes.

Caractéristiques du trait : par exemple, direction, fluidité et épaisseur; ligne brisée, couleur; les variations qualitatives des lignes peuvent ajouter de l'intérêt à un dessin et exprimer un contenu et des émotions, par exemple, une ligne de contour dentelée peut suggérer qu'un objet est pelucheux, alors qu'une ligne fluide peut exprimer le calme.

Un **Centre d'intérêt** : l'un des principes de la composition; partie d'une composition qui attire l'attention de l'observateur en mettant l'accent sur un élément ou un sujet reconnaissable.

Un **Cercle chromatique** (roue chromatique aussi) : arrangement circulaire de couleurs pures, basé sur la façon dont les pigments de peinture des couleurs primaires se mélangent pour former les couleurs secondaires (rouge, violet, bleu, vert, jaune, orange); peut aussi inclure les couleurs tertiaires.

Une **Couleur** : 1) effet visuel résultant de la réflexion ou de l'émission de rayons lumineux d'une longueur d'onde précise; 2) élément de la composition; la théorie des couleurs repose sur les teintes, la valeur, l'intensité et la température (couleurs froides ou chaudes) (voir aussi : couleurs analogues et couleurs complémentaires); 3) processus de mélange, d'ajout et d'équilibrage des teintes dans une composition.

Couleurs analogues : couleurs voisines sur le cercle chromatique, par exemple, bleu et violet, orange et rouge.

Couleurs chaudes : couleurs associées à la chaleur et au feu; couleurs contenant du jaune, de l'orange et du rouge; les couleurs chaudes semblent projetées en avant, contrairement aux couleurs froides qui produisent un effet d'éloignement.

Couleurs complémentaires : couleurs qui se répartissent par opposition de part et d'autre du cercle chromatique, par exemple, rouge et vert, ou orange et bleu. Elles sont appelées complémentaires car elles semblent s'intensifier les unes et les autres lorsqu'on les juxtapose.

Couleurs froides : couleurs associées à l'eau ou à la glace; couleurs contenant du bleu; les couleurs froides produisent un effet d'éloignement, alors que les couleurs chaudes semblent se projeter en avant.

Couleurs monochromatiques : qui est d'une seule couleur; on peut faire des variations en diluant la couleur ou en mélangeant des teintes dégradées ou des teintes rabattues, de façon à obtenir des valeurs plus claires ou plus sombres d'une même couleur.

Couleurs primaires : les trois couleurs (rouge, jaune et bleu) qu'on peut mélanger pour obtenir les autres couleurs; les couleurs primaires ne peuvent pas être créées en mélangeant d'autres couleurs; à noter que les médias électroniques peuvent utiliser d'autres systèmes, par exemple, CMYK (bleu cyan, magenta, jaune et noir).

Couleurs pures : couleurs primaires, secondaires et tertiaires. Elles ne contiennent aucune trace de noir ni de blanc.

Couleurs secondaires : orange, violet, vert; couleurs qui peuvent être obtenues par le mélange de deux couleurs primaires; jaune + rouge = orange; rouge + bleu = violet; jaune + bleu = vert.

Couleurs tertiaires : couleurs dérivées du mélange de deux couleurs primaires à parties inégales (équivalent à mélanger une couleur primaire avec une couleur secondaire), par exemple, bleu-vert ou rouge-violet.

Un **Croquis miniature** : petit dessin exécuté rapidement pour décrire une idée ou un geste, ou planifier une composition.

Un **Deuxième plan** : partie d'une composition qui semble se situer entre l'avant-plan et l'arrière-plan; les éléments qui semblent être à mi-distance dans l'image.

Éléments de la composition : parties visuelles et tactiles de base d'une composition; les éléments des arts visuels sont la ligne, la couleur et la valeur, la texture, la forme, ainsi que l'espace.

Un **Équilibre** : principe de la composition; les éléments d'une composition ont plus ou moins d'importance ou de poids visuel, l'illusion créée résultant de la rapidité avec laquelle l'observateur fait l'expérience de chaque élément dans une composition; par exemple, on peut accroître le poids visuel d'une composition au moyen d'objets reconnaissables, de figures plus grandes, de disposition irrégulière, d'éléments contrastants et de couleurs chaudes, vives ou intenses.

Un **Équilibre visuel** : Voir Équilibre.

Un **Espace** : 1) élément de la composition; 2) zone ou profondeur du champ suggérée dans une image, par exemple, l'espace suggéré dans la peinture d'un paysage au moyen de la perspective linéaire, de la couleur, de la superposition, de la taille des objets, etc.; 3) zone entourant des parties d'un objet ou contenue dans ces parties.

Un **Espace négatif** : zone entourant un sujet ou incluse dans le sujet, par exemple, l'espace entre les branches ou autour des branches d'un arbre.

Un **Espace positif** : forme ou figure tridimensionnelle qui représente un sujet plutôt que l'espace qui l'entoure, par exemple, les branches d'un arbre plutôt que l'espace entre les branches.

Une **Figure géométrique** : figure régulière, à deux dimensions (plane) et circonscrite, comme un carré, un triangle, un cercle ou un octogone.

Une **Figure organique** (irrégulière) : objet ou représentation ayant des contours irréguliers ou ovoïdes; souvent une forme naturelle, comme une feuille ou une flaque d'eau.

Une **Forme** : 1) élément de la composition qui a trait aux propriétés d'un objet ou un être bidimensionnel ou tridimensionnel; 2) structure d'ensemble d'une idée ou d'une œuvre d'art.

Une **Forme artistique** : désigne de grandes catégories d'actions et de matériaux ayant servi à créer une œuvre d'art, par exemple, danse ou arts visuels, gravure d'art ou sculpture.

Une **Forme négative** * : désigne l'espace autour de parties d'un sujet, par exemple, les figures triangulaires créées entre les rayons d'une bicyclette dans un dessin. La forme négative correspond au vide.

* Note : les espaces et les formes négatifs sont souvent utilisés de façon interchangeable; cependant les formes négatives sont à deux dimensions, alors que les espaces négatifs comprennent des formes à deux et à trois dimensions.

Une **Forme positive** * : aire circonscrite qui représente une figure plutôt que l'espace qui l'entoure, par exemple, la forme circulaire d'une pizza plutôt que la forme triangulaire laissée après qu'une pointe ait été enlevée.

* Note : forme positive et espace positif sont des termes généralement interchangeables. Un espace positif est moins limité car il englobe les formes à deux et à trois dimensions.

Une **Intensité** : luminosité est le degré de luminosité, d'éclat, de brillance d'un ton, d'une couleur, d'une teinte.

La **Largeur de trait** : l'épaisseur ou la finesse d'un trait. La largeur d'un trait peut également désigner son importance, c.-à-d. dans quelle mesure il ressort dans une composition; le poids d'une ligne (l'intérêt qu'elle suscite) dépend de son épaisseur, du fait qu'elle est plus ou moins noire (ou d'une couleur plus ou moins vive), fluide ou gribouillée.

Une **Ligne** : 1) élément de la composition; 2) marque tracée sur une surface à l'aide d'un outil de dessin, comme un crayon; 3) représentation des bords ou des contours d'un sujet; les lignes varient dans leurs propriétés, comme la

direction, la fluidité et l'épaisseur; elles peuvent être droites, brisées, de couleur, etc.; les variations qualitatives des lignes peuvent ajouter de l'intérêt à un dessin et exprimer un contenu et des émotions, par exemple, une ligne de contour dentelée peut suggérer qu'un objet est pelucheux, alors qu'une ligne fluide peut exprimer le calme.

Ligne de contour : les bords extérieurs d'un sujet ou les bords superposés à l'intérieur d'un sujet; la ligne dessinée pour délimiter les bords d'une forme. Ligne de contour par hachures : une ligne qui semble se déplacer sur une surface et qui en montre la forme. Ligne de contour principale : contour de la forme générale. Lignes de contour secondaires : lignes à l'intérieur de la forme.

Ligne de contour par hachures : voir Ligne de contour.

Ligne de contour principale : voir Ligne de contour.

Lignes de contour secondaires : voir Ligne de contour.

Lignes suggérées : rangée ou colonne d'éléments distincts; motif linéaire qui suggère un déplacement du regard dans un champ visuel.

Un **Matériau** : matière solide ou liquide ou médium, utilisé pour créer une œuvre d'art; le terme multimédia s'entend de l'usage de l'électronique ou de nouvelles technologies, comme l'intégration de vidéo ou de musique enregistrée.

Un **Motif** : principe de la composition; séquence d'éléments répétés, par exemple, une rangée de figures géométriques, ou une mosaïque de couleurs placées en alternance.

Une **Nuance** : chacun des degrés obtenus par le mélange d'une très faible quantité d'une autre couleur.

Outils d'art visuel : objets utilisés pour appliquer et manipuler le support artistique; la création artistique nécessite parfois une grande variété d'outils, par exemple, pinceaux pour peindre, outils à ciseler pour l'impression en relief, marteaux et autres outils de travail du bois pour la sculpture, et logiciels informatiques pour le graphisme.

Un **Plan pictural** : surface réellement utilisée pour créer une œuvre d'art figurative bidimensionnelle, par exemple, papier ou toile.

Principes de la composition : lignes directrices d'après lesquelles les éléments d'une œuvre d'art sont disposés et analysés; les principes de composition sont l'équilibre, le contraste, la mise en évidence et le centre d'intérêt, le mouvement, la proportion, le motif et le rythme, l'harmonie et l'unité ainsi que la variété.

Un **Processus de création** : le processus menant au développement, à l'élaboration et au partage d'idées dans l'art. *Le processus de création pourrait s'appliquer à n'importe quel domaine, mais l'accent est mis ici sur l'art. Le processus de création comprend différentes étapes : élaboration d'une idée, réflexion, résolution de problèmes, collaboration, investigation et recherche, planification (souvent au moyen de croquis miniatures dans un carnet ou de maquettes à trois dimensions), pratique de techniques et expérimentation avec le support, évaluation et sélection, création de l'œuvre artistique, révision, présentation et dialogue.

Un **Processus de préparation d'expositions** (conservation) : travail du conservateur, dans une galerie ou un musée, notamment le choix d'œuvres d'art ou d'artefacts, la planification d'expositions et la création de montages à présenter au public.

Une **Profondeur** : 1) distance de l'avant vers l'arrière dans un objet d'art à trois dimensions; 2) dans une œuvre d'art à deux dimensions (plane), la profondeur est une mesure imaginaire partant de l'œil de l'observateur jusque dans l'espace suggéré à l'intérieur de l'œuvre d'art; une illusion de profondeur peut être créée par la perspective, la superposition de formes, la taille des éléments, leur couleur et leur positionnement dans la composition.

Une **Propriété de la texture** : désigne la qualité de la texture, par exemple, pelucheuse, lisse, bosselée, épineuse.

Une **Réflexion de l'artiste** : description par l'artiste de ses intentions, des matériaux et procédés utilisés ou des motifs ayant guidé la création de son œuvre; ce qu'un jeune artiste aimerait qu'un observateur sache au sujet de son œuvre.

Une **Répétition** : principe de composition qui consiste à reprendre des éléments dans une composition afin de créer une unité dans la composition.

Une **Représentation artistique** : 1) processus permettant de rendre présent ou sensible un sujet, ou de communiquer une idée visuellement; 2) expression d'un concept ou d'un sujet sous une forme visuelle.

Un **Style artistique** : désigne les qualités d'une création artistique qui représentent son auteur ou son contexte (période, lieu, culture, médium et technique artistique, situation, idéologie ou groupe d'artistes); comme exemples de styles d'art reconnus, mentionnons l'abstraction, l'impressionnisme, l'expressionnisme, le réalisme.

Une **Symétrie** : 1) image miroir; 2) équilibre ou répétition d'une partie d'une forme, image ou composition, par rapport à une autre.

Une **Teinte** : le mélange des couleurs (primaires, secondaires, tertiaires) entre elles à l'infini.

Une **Teinte dégradée** : l'ajout du blanc à une couleur; ceci contrôle la valeur. Le rose par exemple, est une teinte dégradée du magenta.

Une **Teinte rabattue** : l'ajout du noir à une couleur. Le marron, par exemple, est une teinte rabattue du magenta.

Une **Texture** : 1) élément de la composition; qualité tactile d'un matériau ou impression créée au toucher, par exemple, aspect bosselé, pelucheux, lisse; 2) marques faites pour représenter la qualité de surface d'un sujet, par exemple, utilisation répétée de traits de crayons pour suggérer une fourrure; 3) reconstitution de la qualité d'une surface par l'ajout d'un matériau tridimensionnel, comme une peinture texturée ou matériaux de collage tactile.

Un **Ton** : toutes les valeurs se situant dans la gamme qui va du blanc au noir en passant par les diverses tonalités de gris sont des tons.

Une **Tradition artistique** : contexte culturel dans lequel l'art est créé ou utilisé.

Une **Valeur** : le degré de « clair », « moyen » ou « foncé » d'une couleur pure, d'une teinte ou d'un ton.

Une **Variété** : principe de composition; ajout de contraste ou interruption d'un motif ou d'un positionnement prévisible utilisé afin de créer une tension ou un intérêt visuel.

Un **Volume** : forme tridimensionnelle, figurative ou abstraite, qui présente une largeur, une hauteur et une épaisseur de dimensions variées; dans une œuvre picturale, le volume est suggéré.

BIBLIOGRAPHIE

- ATLANTIC PROVINCES EDUCATION FOUNDATION. *Foundation for the Atlantic Canada Arts Education Curriculum*, Halifax, Nouvelle-Écosse, Atlantic Provinces Education Foundation, 2001.
- ALSOBROOK, Joseph. *Pathways: A Guide for Energizing and Enriching Band, Orchestra, and Choral Programs*, Chicago, GIA Publications, 2002.
- BARTEL, Lee, éd. *Questioning the Music Education Paradigm*, vol. 2 de la série bi-annuelle « Research to Practice », Waterloo, Canadian Music Educators' Association, 2004.
- BEALL HEINING, Ruth. *Creative Drama for the Classroom Teacher*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1974.
- BOORMAN, Joyce. *Creative Dance in the First Three Grades*. Don Mills, Longman, 1969.
- BOORMAN, Joyce. *Creative Dance in Grades Four to Six*, Don Mills, Longman Canada Ltd., 1971.
- BOWMAN, Wayne. « Educating Musically », dans COWELL, Richard et Carol RICHARDSON, éd. *The New Handbook of Research on Music Teaching and Learning: A Project of the Music Educators National Conference*, New York, Oxford University Press, 2002, p. 63-84.
- BUCHANAN, Heather J. et Matthew W. MEHAFFEY, éd. *Teaching Music through Performance in Choir, Volumes 1-2*, Chicago, GIA Publications, 2004.
- CALIFORNIE. DEPARTMENT OF EDUCATION. *Visual and Performing Arts Framework for California Public Schools: Kindergarten through Grade Twelve*, Sacramento, California, California Department of Education, 2001. Accessible en ligne : <http://www.cde.ca.gov/be/st/ss/documents/vpastandards.pdf>.
- CAROLINE DU NORD. DEPARTMENT OF PUBLIC INSTRUCTION. *Arts Education: Theatre Arts K-12*, Instructional Services Division, Department of Public Instruction, 2000. Accessible en ligne : <http://www.ncpublicschools.org/curriculum/artsed/scos/>.

COALITION FOR MUSIC EDUCATION IN CANADA AND CANADIAN MUSIC EDUCATORS ASSOCIATION. *Achieving Musical Understanding – Concepts and Skills for Pre-Kindergarten to Grade 8*, 2000. Accessible en ligne : <http://www.cmea.ca>.

COLOMBIE-BRITANNIQUE. MINISTRY OF EDUCATION. *Dance K to 7, Draft, March 9, 2005*, Victoria, Colombie-Britannique, Ministry of Education.

COLOMBIE-BRITANNIQUE. MINISTRY OF EDUCATION. *Drama K to 7, Draft, April 19, 2005*, Victoria, Colombie-Britannique, Ministry of Education.

COLOMBIE-BRITANNIQUE. MINISTRY OF EDUCATION. *Music K to 7, Draft, February 4, 2005*, Victoria, Colombie-Britannique, Ministry of Education.

COLOMBIE-BRITANNIQUE. MINISTRY OF EDUCATION. *Visual Arts K to 7, Draft, February 17, 2005*, Victoria, Colombie-Britannique, Ministry of Education.

COLWELL, Richard J. et Thomas W. GOOLSBY. *The Teaching of Instrumental Music*, 3^e éd., Upper Saddle River, Prentice Hall, 2002.

COOPER, Lynn G. *Teaching Band & Orchestra*, Chicago, GIA Publications, 2004.

EISNER, Elliot W. *The Arts and the Creation of Mind*, New Haven, Yale University Press, 2002.

EISNER, Elliot W. « The state of the arts and the improvement of education », *Manitoba Association of Art Education Journal*, vol. 1, n° 1, 2002, p. 2-6.

ELLIOTT, David J. *Music Matters: A New Philosophy of Music Education*, New York, Oxford University Press, 1995.

FELDMAN, Edmund. *Varieties of Visual Experience*, Upper Saddle River, Prentice Hall, 1993.

- FOSNOT, Catherine, éd. *Constructivism: Theory, Perspective and Practice*, 2^e éd., New York, Teachers College Press, 2005.
- GREENE, Maxime. *Releasing the Imagination: Essays on Education, the Arts and Social Change*, San Francisco, Jossey-Bass, 1995.
- GUDE, Olivia. « Principles of Possibility: Considerations for a 21st Century Art and Culture Curriculum », *Art Education: the Journal of the National Art Education Association*, vol. 60, n° 1, janvier 2007.
- HANLEY, Betty et Brian A. ROBERTS, éd. *Looking Forward: Challenges to Canadian Music Education*, Waterloo, Canadian Music Educators' Association, 2000.
- HANLEY, Betty et Thomas W. GOOLSBY, éd. *Musical Understanding: Perspective in Theory and Practice*, Victoria, Canadian Music Educators' Association, 2002.
- KASSING, Gayle et Danielle M. JAY. *Dance Teaching Methods and Curriculum Design: Comprehensive K-12 Dance Education*, Champaign, Human Kinetics, 2003.
- LABAN, Rudolf. *The Mastery of Movement*, 4^e éd. et rév. par L. Ullmann, Estover, Macdonald & Evans, 1980.
- LOWDEN, Mary. *Dancing to Learn*, Londres, The Falmer Press, 1980.
- MANITOBA. DIVISION DU BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA JEUNESSE. *Mathématiques, français langue seconde-immersion, maternelle à la 8^e année : Programme d'études : Cadre des résultats d'apprentissage*, Winnipeg, Manitoba, le Ministère, 2008.
- MANITOBA. DIVISION DU BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE, ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE MANITOBA. *Politique curriculaire pour le Programme d'immersion française*, 2^e édition, Winnipeg, 1999.

MCCASLIN, Nellie. *Creative Drama for the Classroom and Beyond*, 8^e éd., Boston, Pearson Education, 2006.

MONTGOMERY, Amanda. *Teaching Towards Music Understanding: A Handbook for the Elementary Grades*, Toronto, Pearson Education, 2002.

MURRAY, Ruth Lovell. *Dance in Elementary Education: A Program for Boys and Girls*, 3^e éd., New York, Harper & Row, 1975.

NATIONAL DANCE ASSOCIATION. *Guide to Creative Dance for the Young Child*, Reston, National Dance Association, 1990.

NATIONAL DANCE ASSOCIATION. *Dance Curricula Guidelines K-12*, Reston, National Dance Association, 1988.

NATIONAL DANCE ASSOCIATION. *Dance Resource Guide*, Reston, National Dance Association, 1990.

NICOLAIDES, Kimon. *The Natural Way to Draw: A Working Plan for Art Study*, Boston, Houghton Mifflin, 1941.

NOUVEAU-BRUNSWICK. DEPARTMENT OF EDUCATION. *Music Education Curriculum K-5*, Educational Programs and Services Branch, Department of Education, 2004.

NOUVEAU-BRUNSWICK. DEPARTMENT OF EDUCATION. *Visual Arts Curriculum Outcomes K-8*, Educational Programs and Services Branch, Department of Education, 1995.

NOUVELLE-ZÉLANDE. MINISTRY OF EDUCATION. *The Arts in the New Zealand Curriculum*, Wellington, New Zealand, Ministry of Education, 2000.

NOUVELLE-ÉCOSSE. DEPARTMENT OF EDUCATION. *Music Primary-6*, Province of Nova Scotia, 2002.

NOUVELLE-ÉCOSSE. DEPARTMENT OF EDUCATION. *Visual Arts Primary-6*, Province of Nova Scotia, 2000.

O'NEILL, Cecily. *Drama Worlds: A Framework for Process Drama*, Portsmouth, Heinemann, 1995.

- ONTARIO. MINISTRY OF EDUCATION. « The Ontario Curriculum, Grades 1-8: The Arts, 1998 ». <<http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/arts/arts.html>> (consulté le 11 octobre 2005).
- PHILLIPS, K.H. *Directing the Choral Music Program*. Oxford, Oxford University Press, 2004.
- PURCELL, Theresa M. *Teaching Children Dance: Becoming a Master Teacher*, Campaign, Human Kinetics, 1994.
- PURCELL CONE, Theresa et Stephen L. CONE. *Teaching Children Dance*, 2^e éd. Champaign, Human Kinetics, 2005.
- PUGH MCCUTCHEN, Brenda. *Teaching Dance as Art in Education*, Champaign, Human Kinetics, 2006.
- QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Programme de formation de l'école québécoise, Éducation préscolaire, Enseignement primaire*, ministère de l'Éducation, Gouvernement du Québec, réimpression, novembre 2004.
- RAO, Doreen. *We Will Sing! Choral Music Experience for Classroom Choirs*, New York, Boosey & Hawkes, 1993.
- REIMER, Bennett. *A Philosophy of Music Education: Advancing the Vision*, 3^e éd., New York, Prentice Hall, 2002.
- ROYAUME-UNI. QUALIFICATIONS AND CURRICULUM DEVELOPMENT AGENCY. « Art and Design Key Stage 1 » *National Curriculum Online*, 1999. <<http://curriculum.qcda.gov.uk/key-stages-1-and-2/subjects/art-and-design/keystage1/index.aspx>> (consulté le 16 mai 2006).
- ROYAUME-UNI. QUALIFICATIONS AND CURRICULUM DEVELOPMENT AGENCY. « Art and Design Key Stage 2 » *National Curriculum Online*, 1999. <<http://curriculum.qcda.gov.uk/key-stages-1-and-2/subjects/art-and-design/keystage2/index.aspx>> (consulté le 16 mai 2006).
- ROYAUME-UNI. QUALIFICATIONS AND CURRICULUM DEVELOPMENT AGENCY. « Music Key Stage 1 » *National Curriculum Online*, 1999. <<http://curriculum.qcda.gov.uk/key-stages-1-and-2/subjects/music/keystage1/index.aspx>> (consulté le 16 mai 2006).

ROYAUME-UNI. QUALIFICATIONS AND CURRICULUM DEVELOPMENT AGENCY. « Music Key Stage 2 » *National Curriculum Online*, 1999. <<http://curriculum.qcda.gov.uk/key-stages-1-and-2/subjects/music/keystage2/index.aspx>> (consulté le 16 mai 2006).

RUDOLPH, Tom E. *Teaching Music with Technology*, 2^e éd., Chicago, GIA Publications, 2004.

SASKATCHEWAN. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Danse : Niveau intermédiaire : Écoles francsaskoises, Programme francsaskois*. Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, 1998.

SASKATCHEWAN. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Musique : Niveau intermédiaire : Écoles francsaskoises, Programme francsaskois*. Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, 1998.

SASKATCHEWAN. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Art dramatique : Niveau intermédiaire : Écoles francsaskoises, Programme francsaskois*. Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, 1996.

SASKATCHEWAN. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Arts visuels : Niveau intermédiaire : Écoles francsaskoises, Programme francsaskois*. Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, 1996.

SASKATCHEWAN. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Éducation artistique : Programme d'études : Niveau intermédiaire : Écoles francsaskoises, Programme francsaskois*. Ministère de l'Éducation, de la Formation et de l'Emploi de la Saskatchewan, 1995.

SASKATCHEWAN. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Éducation artistique : Musique pour l'élémentaire, Écoles francsaskoises, Programmes francsaskois*. Ministère de l'Éducation, de la Formation et de l'Emploi de la Saskatchewan, 1994.

SASKATCHEWAN. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Éducation artistique : Art dramatique pour l'élémentaire, Écoles francsaskoises, Programmes francsaskois*. Ministère de l'Éducation, de la Formation et de l'Emploi de la Saskatchewan, 1993.

SASKATCHEWAN. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Éducation artistique : Danse pour l'élémentaire, Écoles fransaskoises, Programmes fransaskois*. Ministère de l'Éducation, de la Formation et de l'Emploi de la Saskatchewan, 1993.

SASKATCHEWAN. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Éducation artistique : Programme d'études pour l'élémentaire, Écoles d'immersion*. Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, 1992.

SASKATCHEWAN. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Éducation artistique : Programme d'études pour l'élémentaire, Écoles fransaskoises*. Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan, 1992.

SASKATCHEWAN. SASKATCHEWAN LEARNING. *Arts Education: A Curriculum Guide for the Elementary Level (K-1)*, Regina, Saskatchewan, Saskatchewan Learning, 2006.

SASKATCHEWAN. SASKATCHEWAN LEARNING. *Arts Education: A Curriculum Guide for the Elementary Level (Grade 2)*, Regina, Saskatchewan Learning, 2006.

SASKATCHEWAN. SASKATCHEWAN LEARNING. *Arts Education: A Curriculum Guide for the Elementary Level (Grade 3)*, Regina, Saskatchewan Learning, 2006.

SASKATCHEWAN. SASKATCHEWAN LEARNING. *Arts Education: A Curriculum Guide for the Elementary Level (Grade 4)*, Regina, Saskatchewan Learning, 2006.

SASKATCHEWAN. SASKATCHEWAN LEARNING. *Arts Education: A Curriculum Guide for the Elementary Level (Grade 5)*, Regina, Saskatchewan Learning, 2006.

SASKATCHEWAN. SASKATCHEWAN LEARNING. *Arts Education: A Curriculum Guide for Grade 6*, Regina, Saskatchewan Learning, 1994.

SASKATCHEWAN. SASKATCHEWAN LEARNING. *Arts Education: A Curriculum Guide for Grade 7*, Regina, Saskatchewan Learning, 1994.

- SASKATCHEWAN. SASKATCHEWAN LEARNING. *Arts Education: A Curriculum Guide for Grade 8*, Regina, Saskatchewan Learning, 1994.
- SIMMONS, Lauren Elizabeth. « Composition and Improvisation in the Elementary School Classroom: Evolving Practice and Current Findings », *Canadian Music Educator/Musicien éducateur au Canada*, vol. 47, n° 3, Spring 2006, p. 29-33.
- STERNBERG, Robert J. et Wendy M. WILLIAMS. *How to Develop Student Creativity*, Alexandria, Association for Supervision and Curriculum Development, 1996.
- STEWART, Marilyn G. et Sydney R. WALKER. *Rethinking Curriculum in Art*, Worcester, Davis Publications, 2005.
- SULLIVAN, Timothy. « Creativity in the Curriculum, Fourth of a Four Part Series », *Canadian Music Educator/Musicien éducateur au Canada*, vol. 47, n° 4, Summer 2006, p. 23-27, 60.
- SULLIVAN, Timothy. « Creativity and Music Education, Third of a Four Part Series », *Canadian Music Educator/Musicien éducateur au Canada*, vol. 47, n° 3, Spring 2006, p. 23-28.
- SULLIVAN, Timothy. « Creativity and Music Education, Second of a Four Part Series », *Canadian Music Educator/Musicien éducateur au Canada*, vol. 47, n° 2, Winter 2005, p. 33-37.
- SULLIVAN, Timothy. « Creativity and Music Education, First of a Four Part Series », *Canadian Music Educator musicien éducateur au Canada*, vol. 47, n° 1, Fall 2005, p. 24-27.
- SULLIVAN, Timothy et Lee WILLINGHAM, éd. *Creativity and Music Education*, vol. 1 d'une série bi-annuelle « Research to Practice », Edmonton, Alberta, Canadian Music Educators' Association, 2002.
- UPITIS, Rena. *Can I Play You My Song?* Portsmouth, Heinemann Educational Books, 1992.
- UPITIS, Rena. *This Too Is Music*, Portsmouth, Heinemann Educational Books, 1990.
- VAN GYN, Geraldine et Donna VAN SANT. *Can You Speak Dance?* Victoria, University of Victoria, 1992.

WALKER, Sydney R. *Teaching Meaning in Artmaking*, Worcester, Davis Publications, 2001.

WEIKART, Phyllis S. *Teaching Movement and Dance: A Sequential Approach to Rhythmic Movement*. Ypsilanti, The High/Scope Press, 1982.

WEIN, Carol Ann, éd. *Emergent Curriculum in the Primary Classroom: Interpreting the Reggio Emilia Approach in Schools*, New York, Teachers College Press, 2008.

WOOLLAND, Brian. *The Teaching of Drama in the Primary School*, Londres, Longman, 1993.

ZAKKAI, Jennifer Donohue. *Dance as a Way of Knowing*, York, Sternhouse Publishers, 1997.

